CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

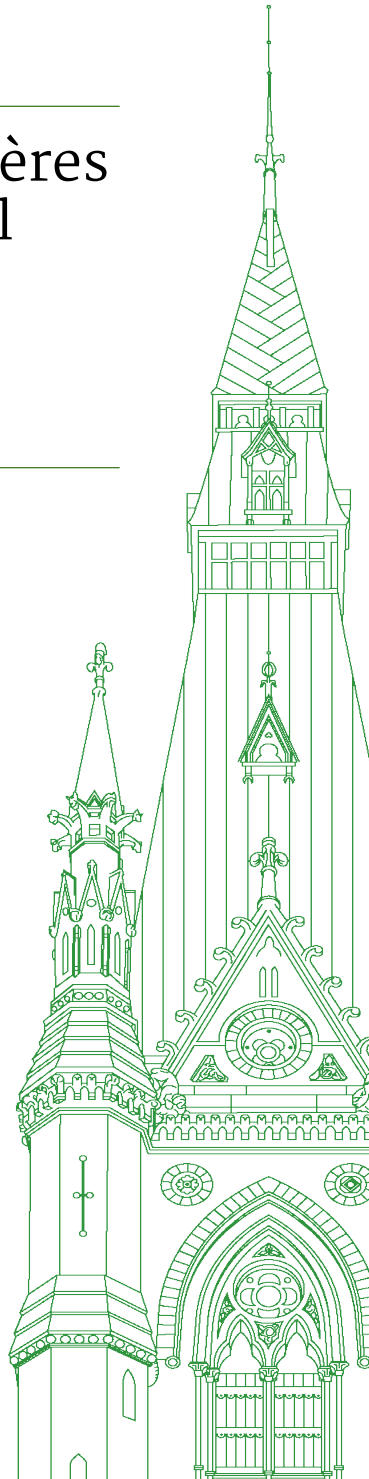
45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

# Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 049**

Le mercredi 4 novembre 2026



Président : Ahmed Hussen

# Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

**Le mercredi 4 novembre 2026**

● (1630)

[*Traduction*]

**Le président (L'hon. Ahmed Hussen (York-Sud—Weston—Etobicoke, Lib.)):** La séance est ouverte.

Bienvenue à la 49e réunion du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 7 octobre, le Comité se réunit dans le cadre de son étude sur les possibilités qu'offre au Canada un renforcement de la relation avec l'Union européenne.

Avant de poursuivre, j'aimerais rappeler aux députés qu'une réunion informelle avec une délégation de la Commission des affaires européennes du Parlement danois aura lieu à 13 heures le lundi 16 novembre, immédiatement après notre réunion normale. J'encourage tous les députés à y assister.

[*Français*]

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue aux témoins de la prochaine heure.

[*Traduction*]

Du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, nous accueillons Alexandre Lévêque, sous-ministre adjoint, Secteur de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Arctique. Nous accueillons également, du même ministère, Isabelle Poupart, directrice générale des Affaires européennes et arctiques.

Vous disposez de cinq minutes en tout pour votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions.

[*Français*]

J'invite maintenant Alexandre Lévêque à prendre la parole.

**Alexandre Lévêque (sous-ministre adjoint, Secteur de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Arctique, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement):** Merci, monsieur le président et chers membres du Comité.

[*Traduction*]

Je tiens tout d'abord à vous remercier de cette occasion de comparaître devant vous aujourd'hui pour discuter des relations entre le Canada et l'Union européenne, ainsi que des efforts en cours visant à renforcer cet important partenariat.

[*Français*]

La relation entre le Canada et l'Union européenne n'a jamais été aussi importante. Le contexte international est de plus en plus complexe, marqué par l'instabilité géopolitique, l'incertitude économique, l'évolution rapide des technologies et les pressions croissantes exercées sur l'ordre international fondé sur des règles. Dans ce contexte, le Canada et l'Union européenne, en tant que partenaires partageant les mêmes valeurs et des politiques fondées sur des principes communs, travaillent en étroite collaboration pour faire progresser leurs intérêts communs et relever ensemble des défis communs.

[*Traduction*]

Comme les membres du Comité le savent sans doute, la semaine dernière, le premier ministre Carney a accueilli à Montréal António Costa, président du Conseil européen, et Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, à l'occasion du 21e Sommet Canada-Union européenne.

Ce sommet a marqué un jalon important dans les relations bilatérales et a donné le coup d'envoi de l'« alliance pour l'avenir », un cadre destiné à approfondir la coopération dans un large éventail de domaines stratégiques.

[*Français*]

Le Sommet a suscité un regain d'attention à l'égard de la relation entre le Canada et l'Union européenne, mais il importe de reconnaître que les résultats annoncés sont le fruit d'un travail considérable mené sur une longue période. Bon nombre des initiatives annoncées lors du Sommet s'appuient sur des partenariats déjà établis et sur des discussions en cours, notamment l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne.

[*Traduction*]

Par ailleurs, ce sommet marque le début d'une nouvelle phase de mise en œuvre, transformatrice et importante, à mesure que les mécanismes annoncés lors du Sommet seront mis en place et que les négociations débuteront sur les 17 initiatives qui y ont été lancées.

Ces travaux permettront de faire progresser la collaboration dans six domaines stratégiques: le commerce et la coopération en matière de réglementation; les technologies numériques, de recherche et de communication; les matières premières essentielles et l'énergie; les services et marchés financiers; la sécurité et la préparation aux situations d'urgence; ainsi que les liens entre les peuples.

Compte tenu de l'étendue de ces domaines prioritaires, les ministères d'Ottawa négocient actuellement avec leurs homologues européens.

Ces domaines reflètent les enjeux clés qui déterminent la prospérité et la sécurité à long terme du Canada. Ils comprennent le renforcement des chaînes d'approvisionnement; le soutien à l'innovation et à la compétitivité; la promotion de la coopération sur les technologies émergentes, y compris l'intelligence artificielle; le renforcement de la résilience économique; et une collaboration approfondie sur le plan des défis communs en matière de sécurité.

● (1635)

[*Français*]

La réalisation de progrès exigera un engagement soutenu de la part des gouvernements ainsi qu'une mobilisation continue des parties prenantes. L'ampleur du programme Canada-Union européenne fait en sorte que les provinces et les territoires, les partenaires autochtones, les entreprises, les établissements d'enseignement et de recherche, les organisations syndicales ainsi que la société civile ont tous des perspectives importantes à apporter. Bon nombre des dossiers faisant l'objet de discussions touchent des domaines relevant de la compétence ou de l'expertise des provinces et des territoires, ce qui rend la collaboration à l'échelle nationale particulièrement importante. La solidité du partenariat avec l'Europe dépendra en partie de l'efficacité de la collaboration au sein du Canada.

[*Traduction*]

Pour leur part, les fonctionnaires mettront l'accent, dans la période à venir, sur le soutien à la mise en œuvre des résultats du Sommet, la promotion d'une coopération concrète avec leurs homologues européens et la garantie que la consultation des intervenants canadiens guide l'évolution de ce partenariat.

[*Français*]

Le travail qui nous attend est considérable, mais les possibilités qu'offre un partenariat plus étroit et mieux coordonné avec l'Union européenne le sont tout autant.

[*Traduction*]

C'est avec plaisir que je parlerai de ces efforts avec les membres du Comité et répondrai à vos questions.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup pour votre déclaration.

Je vais maintenant ouvrir la séance de questions, en commençant par M. Philip Lawrence, qui dispose de six minutes.

**Philip Lawrence (Northumberland—Clarke, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins d'être ici.

Neuf États membres de l'Union européenne n'ont pas encore ratifié pleinement l'AECG, l'Accord économique et commercial global. Quelles mesures concrètes le ministère a-t-il prises pour obtenir cette ratification? Le sommet de l'Union européenne nous a-t-il, d'une manière ou d'une autre, rapprochés d'une ratification par les neuf pays qui ne l'ont pas encore ratifié?

**Alexandre Lévêque:** Il s'agit d'un effort qui se poursuit depuis des années. C'est dans la période précédant le Sommet que nous notons une évolution. On constate déjà que la Slovénie est le dernier État membre à avoir ratifié l'AECG. C'est le premier depuis environ quatre ou cinq ans.

On perçoit un regain d'élan et une prise de conscience de l'importance de ratifier l'AECG. Deux ou trois autres États membres de l'Union européenne sont plus ou moins proches de le ratifier. L'Irlande est en voie de le faire. La Belgique est en voie de le faire. Cette ratification fait l'objet d'un regain d'intérêt.

Quant à nous, nous l'avons ratifié. Nous avons fait notre travail, et je pense que les chiffres sont éloquents. Une augmentation de près de 80 % des échanges commerciaux en 10 ans est la meilleure preuve dont on a besoin, et nous le démontrons.

**Philip Lawrence:** Ce chiffre de 80 %, cependant, s'applique à un chiffre absolu très faible. Les échanges avec l'Europe représentent encore une infime partie de nos exportations totales. N'est-ce pas exact?

**Alexandre Lévêque:** Les relations commerciales avec l'Union européenne représentent environ 8 %. C'est notre deuxième partenaire commercial après les États-Unis.

**Philip Lawrence:** Les échanges avec les États-Unis sont nettement plus importants. Selon les chiffres que l'on retient, je crois que cela représente environ 75 ou 80 % de nos exportations.

**Alexandre Lévêque:** À son apogée, ce chiffre était près de 75 %. Ce pourcentage a diminué au cours de la dernière année, mais oui, les échanges avec l'Union européenne ne représentent toujours qu'une fraction de ceux que nous entretenons avec les États-Unis.

**Philip Lawrence:** C'est exact; l'idée selon laquelle nous pourrions remplacer nos exportations ou nos échanges avec les États-Unis par ceux avec l'Union européenne, même à moyen terme, est chimérique.

**Alexandre Lévêque:** Je ne pense pas du tout que ce soit là l'objectif. Personne ne veut remplacer ce que nous avons avec les États-Unis. Ce que nous voulons, c'est croître avec cette économie qui est, en substance, le deuxième plus grand marché au monde.

**Philip Lawrence:** Je ne doute pas qu'il y ait eu des discussions constructives entre le Canada et l'Union européenne. Cependant, rien n'en est réellement ressorti qui faciliterait la vente de produits par une entreprise canadienne en Europe.

● (1640)

**Alexandre Lévêque:** Je ne pense pas que cela soit fidèle à la réalité.

Tout d'abord, l'AECG est un accord très complet qui ouvre la voie aux exportations canadiennes. Nous n'allions en aucun cas renégocier l'AECG dans le cadre de ce processus...

**Philip Lawrence:** Je ne propose pas cela non plus. Je dis simplement que l'AECG existait, évidemment, avant le gouvernement Carney et même avant le gouvernement Trudeau. L'AECG existait déjà. Il n'y a vraiment pas eu…

Si vous êtes un exportateur canadien et que vous tentez d'exporter votre produit, que vous ayez une ferme en Saskatchewan ou que vous soyez un fabricant en Ontario, rien de ce qui est ressorti de ce sommet ne rendra plus facile ni ne facilitera vos échanges commerciaux avec l'Union européenne. N'est-ce pas exact?

**Alexandre Lévêque:** Je dirais que deux éléments issus de ce sommet rendraient les relations d'affaires avec l'Union européenne plus faciles et plus accessibles pour les Canadiens.

Le premier est un nouvel élan dans la lutte contre certaines barrières commerciales ou éléments réglementaires qui ont rendu plus difficile l'accès au marché européen pour les exportateurs canadiens. Nous avons accompli bien des progrès et obtenu de bons résultats dans nos discussions sur la manière de les éliminer...

**Philip Lawrence:** Je ne veux pas être difficile ou critique, mais un élan est une chose, la suppression effective d'une barrière en est une autre. Pouvez-vous citer une barrière qui a été supprimée à la suite de ce sommet?

**Alexandre Lévêque:** Je pense que nous sommes sur le point de conclure un accord sur la manière d'éliminer les conséquences imprévues du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, ou MACF, qui constituent un obstacle pour les exportateurs canadiens. L'Union européenne n'a jamais eu l'intention de faire obstacle aux exportateurs canadiens par ses procédés réglementaires.

**Philip Lawrence:** Parlant justement de cet ajustement carbone aux frontières, si vous me le permettez — puisque vous en avez parlé et que cela fait justement partie de mes prochaines questions —, le Canada est-il disposé à augmenter la tarification du carbone afin de se conformer à cette initiative concernant le carbone?

**Alexandre Lévêque:** Je crains que cela ne dépasse mon champ de compétences. C'est vraiment une question qui relève d'Environnement et Changement climatique Canada, ECCC.

Pour conclure sur ce point, qu'il s'agisse du MACF ou du Règlement européen contre la déforestation, la mise en place de ces règlements a entraîné des conséquences imprévues. Nous sommes sur le point de pouvoir aborder cette question et de nous entendre sur la manière d'éviter les répercussions négatives pour les exportateurs canadiens. C'est le résultat direct des discussions qui ont eu lieu durant le Sommet et en marge de celui-ci.

L'autre point concerne l'annonce d'un accord sur le commerce numérique. Cela ne concerne pas les agriculteurs, mais cet accord facilitera en effet la vie de toute petite ou moyenne entreprise canadienne œuvrant dans le secteur numérique...

**Philip Lawrence:** Non, c'est tout à fait…

**Alexandre Lévêque:** Non, en fait. La conclusion des négociations a eu lieu quelques semaines avant le Sommet, et maintenant, il ne reste plus qu'à…

**Philip Lawrence:** C'est la mise en œuvre, donc ce n'est pas immédiat.

**Alexandre Lévêque:** Cela se fera dans les semaines à venir, car l'accord doit être soumis au Parlement pour ratification.

**Philip Lawrence:** D'accord. J'aime votre optimisme. C'est peut-être parce que je siège à cette Chambre depuis sept ans, mais des mots comme « élan » et « sur le point de » ne provoquent pas d'enthousiasme chez moi. Au contraire, je deviens nerveux à les entendre, me demandant s'il y aura réellement des changements.

Pour ce que ça vaut, j'espère sincèrement que vous avez raison et que j'ai tort.

**Alexandre Lévêque:** Merci.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Sari. Vous disposez de six minutes, monsieur.

[*Français*]

**Abdelhaq Sari (Bourassa, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui pour nous éclairer sur ce sujet qui est quand même très important. Il a beaucoup d'importance pour chacun et chacune d'entre nous, et surtout pour la population de manière générale. J'aimerais bien qu'on explique un peu plus quelques éléments pour que ce soit plus concret dans la tête des gens.

Vous avez suivi le Sommet de près. Y a-t-il moyen d'expliquer aux gens qui suivent nos travaux quelles sont les mesures qui ont été prises concrètement et qu'est-ce qui est toujours en négociation? Pouvez-vous prendre une minute pour nous expliquer ça?

**Alexandre Lévêque:** Bien sûr, avec plaisir.

Je dirais qu'il y a une dichotomie, une dualité en ce qui a trait aux éléments qui ont été présentés au Sommet. Il y a une longue liste de choses qui ont été annoncées comme ayant été conclues, dont par exemple l'accord sur le commerce numérique, qui va prendre effet très bientôt, immédiatement après sa ratification par le Parlement.

Nous avons terminé des négociations avec la Banque européenne d'investissement. C'est un outil dont elle avait besoin pour pouvoir faire de grands investissements, particulièrement dans le secteur minier pour les minéraux critiques. Ça va avoir un effet direct sur la capacité de développement de certaines mines, à cause évidemment du financement très élevé qui est requis.

Nous avons également conclu une entente concernant l'accès du Canada à ce qu'on appelle l'Entreprise commune européenne pour le calcul à haute performance, un réseau de superordinateurs qui sont beaucoup plus puissants que ceux que nous avons au Canada. Un chercheur qui a besoin de haute puissance informatique va maintenant pouvoir littéralement louer du temps sur ces superordinateurs pour pouvoir faire avancer la recherche canadienne beaucoup plus rapidement que s'il s'était limité à l'infrastructure qui existe ici.

Je vais donner quelques exemples de ce que le nouvel accord sur le commerce numérique permettra de faire. Il va d'abord offrir certaines protections aux firmes canadiennes qui veulent faire affaire avec des firmes européennes sans avoir la crainte que la propriété de leurs données ou de leurs codes sources soit transférée de façon forcée. Il va donner plus de protections légales. Par exemple, une compagnie de développement informatique canadienne pourra conclure des contrats et échanger de la documentation de façon numérique plutôt que d'avoir à le faire en employant de vieilles méthodes, et les contrats seront reconnus des deux côtés. Ça aura un effet direct. Voilà pour ce qui a été entendu à ce jour.

Je peux parler aussi de ce qui est très prometteur pour l'avenir et très concret. Par exemple, il y a le fait que le Canada commence maintenant les négociations pour se joindre à Erasmus+, qui est le grand programme de bourses d'études et d'échange d'étudiants partout dans l'Union européenne. Ça aura un effet direct sur les jeunes Canadiens, qui vont pouvoir avoir beaucoup plus d'options et d'occasions de mondialiser leur exposition à des coûts comparables à ceux qu'ils paieraient s'ils le faisaient au Canada.

La liste est longue. Vous connaissez peut-être le programme Horizon Europe, un grand programme de recherche avancée auquel le Canada participe depuis déjà un an ou deux. Nous étudions maintenant la possibilité, durant la prochaine phase du programme Horizon, d'approfondir la participation du Canada. Je dois dire que ce qu'on en a retiré jusqu'à maintenant excède les investissements qui y ont été faits.

Tout ça est donc très concret pour les jeunes, pour les chercheurs et pour les entrepreneurs. Ça vous donne quelques exemples.

● (1645)

**Abdelhaq Sari:** Ce sont d'excellents exemples.

Avant de parler d'intelligence artificielle, j'aimerais rapidement vous poser une autre question. J'ai beaucoup aimé quand vous avez parlé de la protection de l'innovation ici afin qu'elle ne soit vraiment pas transférée vers d'autres pays.

J'aimerais toutefois revenir sur la question des minéraux critiques. Concernant les minéraux critiques, avez-vous des noms de projets bien précis, comme ceux que vous avez donnés pour le numérique?

**Alexandre Lévêque:** Nous n'en avons pas encore. Ce que fait l'accord que nous avons négocié, c'est de permettre à la Banque européenne d'investissement de faire ces investissements. Ça commence tout juste maintenant. Les gens de cette banque en sont à la phase exploratoire. Par le truchement des mécanismes qui existent et qui ont été mis en avant par le gouvernement, ils peuvent avoir accès à des informations détaillées sur les catégories d'investissement et les rendements anticipés. C'est à eux maintenant de faire leur travail.

Ce que nous voulions faire, c'était lever les barrières et ouvrir les portes à des investisseurs qui sont prêts à mettre des sommes quand même considérables dans l'infrastructure, dans le développement de mines pour les minéraux critiques. Évidemment, l'objectif derrière ça, c'est d'avoir des partenaires fiables en qui on peut avoir confiance pour faire ces investissements et pour aider à développer cette industrie pour garantir une meilleure offre de ces minéraux critiques dont, évidemment, nos économies ont tellement besoin.

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole pour six minutes.

**Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ):** Merci, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue aux témoins.

Monsieur Lévêque, je pense qu'un aspect quand même important du renforcement de la relation avec l'Union européenne est le flou absolument phénoménal de ce que signifie « membre associé ». Êtes-vous d'accord?

La présidente von der Leyen a utilisé l'expression « membre associé ». Le premier ministre l'a aussi utilisée pendant le Sommet Canada-Union européenne. Par contre, elle n'a pas été utilisée dans le communiqué. Donc, vous avez peut-être un peu plus d'information que nous, puisque vous êtes au ministère et que vous occupez un poste important.

Alors, qu'est-ce que ça veut dire, l'expression « membre associé », et qu'est-ce que ça implique?

● (1650)

**Alexandre Lévêque:** C'est une excellente question. Ça a fait l'objet de beaucoup d'interrogations au fil des dernières semaines.

La première chose que je dirais, c'est que c'est un terme que nous allons devoir définir nous-mêmes. Il est en développement et il va falloir le définir. Qu'est-ce que nous voulons faire de ce statut spécial?

Ce qui est clair, c'est que ça signifie un désir de faire de la relation Canada-Union européenne une relation unique qui va d'abord s'ancrer autour d'une plus grande institutionnalisation des échanges et des consultations politiques.

Je donne un exemple: la communauté politique européenne est un rassemblement de 46 pays européens qui se rencontre tous les 6 mois. Pour la première fois de son histoire, ce groupe a invité le Canada. C'était en avril dernier. Nous percevons un désir de régulariser la relation et de faire en sorte que le Canada soit à cette table de façon régulière, soit une fois par an ou une fois tous les six mois.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Je comprends que vous pouvez partir dans toutes les directions, mais ma question était la suivante. Est-ce que ça fait partie d'un argumentaire politique? Est-ce que ça signifie de participer aux institutions européennes?

Ce n'est pas clair, ce que c'est. Là, vous me parlez de 46 pays, mais je ne vous parle pas de la Norvège, je ne vous parle pas de l'Islande, je ne vous parle pas du Royaume-Uni. Je vous parle vraiment de l'Union européenne et du fait d'en devenir membre. Il y a le mot « membre » là-dedans.

En gros, vous ne le savez pas plus que nous, finalement.

**Alexandre Lévêque:** Ne me mettez pas des mots dans la bouche, s'il vous plaît.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Non, c'est une question.

Est-ce que vous savez ce que ça veut dire plus que nous? Moi, je ne sais pas ce que ça veut dire.

**Alexandre Lévêque:** La première chose que j'ai répondue, c'est qu'on doit définir ce que ça veut dire.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Ça répond à ma question.

**Alexandre Lévêque:** Ça n'existe pas. Ce n'est pas un concept qui existe encore.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Parfait.

**Alexandre Lévêque:** Nous allons le définir ensemble. Je vous ai donné des exemples de…

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Je comprends, et je ne suis pas du tout agressif par rapport à ce que vous me dites.

Je comprends que ce n'est pas défini et qu'il faut le définir d'un côté comme de l'autre, car on comprend que dans le reste de l'Union européenne…

**Alexandre Lévêque:** Il y a des principes sous-jacents. C'est ce que je commençais à vous expliquer. C'est un rapprochement des institutions politiques pour qu'il y ait des consultations et des échanges plus fréquents. Cela va évidemment créer plus de possibilités économiques, d'échanges de personnes et d'accords à l'avenir.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** D'accord, merci.

On comprend également que, si on ne remet pas en place une tarification du carbone, ce qui est en place en Europe va toucher 2,8 milliards de dollars d'exportations canadiennes.

Le problème est que le Québec, lui, a une tarification du carbone. Il y a le marché du carbone avec la Californie. Donc, ce que je comprends, c'est que le Québec est présentement pénalisé à l'intérieur du Canada. En effet, puisque le Canada n'a pas de tarification du carbone, même si le Québec en a une, les exportations québécoises sont pénalisées.

Comment peut-on en arriver à régler ça pour que le Québec ne soit pas pénalisé, puisqu'il fait sa part pour l'environnement, contrairement au reste du Canada?

**Alexandre Lévêque:** Je ne suis pas un scientifique, et ce n'est certainement pas mon ministère qui est responsable des négociations concernant la valeur du carbone. C'est le ministère de l'Environnement qui s'en occupe. Il pourrait vous donner plus de détails.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Vous travaillez dans le domaine du commerce et du développement pour l'Europe, n'est-ce pas?

**Alexandre Lévêque:** Oui.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Donc, vous êtes au courant des questions relatives à la tarification du carbone.

**Alexandre Lévêque:** Oui, mais pas dans les détails. Ce que vous demandez porte sur des enjeux très techniques. Ce que j'allais vous dire, c'est que…

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Vous êtes au ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement.

**Alexandre Lévêque:** Monsieur le président, j'aimerais pouvoir répondre à la question.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Vous êtes sous-ministre adjoint responsable du Secteur de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Arctique. C'est votre titre.

Vous n'êtes pas au courant des questions relatives à la tarification du carbone. C'est ce que je comprends.

**Alexandre Lévêque:** Est-ce que j'ai dit que je n'étais pas au courant de la tarification du carbone?

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Non, mais je vous posais la question.

**Alexandre Lévêque:** J'allais dire que l'intention derrière les négociations que nous entretenons avec l'Union européenne sur la question du MACF, soit le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, c'est d'effectuer la reconnaissance mutuelle du prix du carbone, qui se passe en Europe et au Canada. Donc, c'est exactement ce que l'entente essaie d'accomplir. Il s'agit d'éliminer les malentendus et de pallier le manque de mécanismes en place, qui servent à reconnaître les modèles d'imposition des prix du carbone de façon mutuelle.

● (1655)

**Alexis Brunelle-Duceppe:** D'accord.

Je ne vous poserai pas la question que j'ai posée la semaine passée, parce que j'imagine que vous avez eu la note de service.

Lors des négociations super importantes qui touchent les champs de compétence du Québec, qu'ils soient exclusifs ou partagés, et lorsque vous signerez une entente, allez-vous valider ça auprès du Québec?

C'est parce qu'on n'a pas été clair quant à ce que veulent dire les termes « membre associé ».

Allez-vous obtenir une approbation du gouvernement du Québec avant de signer quoi que ce soit? Est-ce que les champs de compétence du Québec seront respectés?

[*Traduction*]

**Le président:** Veuillez répondre très brièvement, car nous avons dépassé le temps imparti.

[*Français*]

**Alexandre Lévêque:** Dans toutes ces négociations, les champs de compétence sont respectés. Le taux de coopération avec les partenaires provinciaux est toujours élevé. De plus, ça va s'appliquer dans tous les cas et dans tous les ministères qui vont poursuivre ces négociations avec leurs homologues. Des discussions ont déjà eu lieu avec les partenaires provinciaux pour s'assurer que tout ce qui touche aux champs de compétence provinciale sera absolument pris en considération.

[*Traduction*]

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Barlow. Vous disposez de cinq minutes.

**John Barlow (Foothills, PCC):** Je comprends que cette étude porte sur les éventuelles occasions découlant d'un resserrement des liens avec l'Union européenne. J'espère que cela permettra en fait de remédier à certains des points de friction qui existent déjà dans le cadre de l'AECG, comme l'a mentionné mon collègue.

Par exemple, connaissez-vous le déficit commercial entre le Canada et l'Union européenne en ce qui concerne les exportations de bœuf et de porc?

**Alexandre Lévêque:** Je n'ai pas ce chiffre en tête, non.

**John Barlow:** En fait, il est plutôt important. Alors que notre quota, dans le cadre de l'AECG, est de 50 000 tonnes de bœuf, par exemple, nous n'en avons exporté que 950 tonnes l'année dernière, ce qui est nettement inférieur au quota. En comparaison, les exportations de bœuf de l'Union européenne vers le Canada dépassent les 8 000 tonnes. Cela illustre bien l'énormité de l'écart entre ce qui devrait être autorisé à entrer dans l'Union européenne et ce qui se produit réellement. Les chiffres sont très semblables en ce qui concerne nos producteurs de porc.

Ma question est la suivante: y a-t-il, dans le cadre de cet alignement sur l'Union européenne ou de cette adhésion en tant que membre associé de l'Union européenne, un élément qui permettrait réellement de lever ces barrières commerciales non tarifaires qui existent actuellement? Existe-t-il un mécanisme au sein de cette adhésion qui résoudrait réellement ce problème?

**Alexandre Lévêque:** C'est une très bonne question.

Il y a quelques éléments à prendre en compte à ce sujet. Les mécanismes mis en place dans le cadre de l'AECG pour s'attaquer à ces barrières non tarifaires et à ces sources de friction existent déjà et ont été utilisés par le passé. Nous avons toutefois constaté que les résultats n'ont pas toujours été satisfaisants pour les intérêts canadiens.

**John Barlow:** Je vous remercie de cette réponse, monsieur Lévêque, mais c'est précisément là où je voulais en venir. Ce qui me préoccupe, c'est que dans le cadre de l'AECG...

**Alexandre Lévêque:** J'y viens...

**John Barlow:** Dans le cadre de l'AECG, nous n'avons pas réussi à résoudre ces problèmes, et le fait de devenir membre associé n'apporte rien de nouveau, non plus, qui permette réellement de les résoudre.

À moins d'avoir des échanges commerciaux réciproques, comme l'a dit le premier ministre, je ne vois pas pourquoi nous emprunterions cette voie, surtout quand on compare la productivité au Canada à celle de l'Union européenne. La productivité agricole au Canada a augmenté de près de 30 % entre 1999 et 2019. En comparaison, celle de l'Union européenne a augmenté de 7 %. Ces normes ne reposent pas sur des données scientifiques. Je suis très préoccupé par l'harmonisation de nos normes avec celles de l'Union européenne.

Cela dit, l'Union européenne étudie actuellement un très vaste projet de loi omnibus sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux, qui a déclenché une sonnette d'alarme aux quatre coins du monde.

Dans le cadre d'une relation plus étroite avec l'Union européenne, ce projet de loi fixerait à zéro la limite maximale de résidus, ou LMR. Le canola canadien représente un marché de 1,6 million de tonnes dans l'Union européenne pour ce qui est des biocarburants. Cette LMR éliminerait l'accès au marché européen pour toutes nos céréales et nos oléagineux.

La question des LMR dans leur projet de loi omnibus sera-t-elle résolue si nous devenons membre associé de l'Union européenne, ou devrons-nous nous conformer à ce projet de loi?

**Alexandre Lévêque:** Il n'y a aucun lien.

Pour réitérer, ce statut de membre associé n'est pas encore défini; je ne peux donc pas vous dire si cette question sera résolue si nous adoptons cette voie. Nous devons encore définir ce que cela signifie.

La question des LMR est absolument centrale dans notre plaidoyer, et oui, nous arrivons graduellement à leur faire comprendre qu'il y a un certain nombre de conséquences imprévues qui nuiront non seulement aux intérêts d'exportation canadiens, mais aussi à leur propre sécurité alimentaire.

Il faut cet accès constant et ces mécanismes de pression pour se rencontrer et entrer dans les détails. Grâce à cela, nous commençons à constater une bien plus grande réceptivité de leur part. Je dirais que, de manière générale, la tendance va dans ce sens.

L'autre point annoncé lors du Sommet concerne une représentation de l'industrie pour un certain nombre de...

● (1700)

**John Barlow:** Il ne me reste qu'une minute. J'espère que, lorsque ce dossier aura progressé, il y aura un document écrit garantissant que nous n'aurons pas à respecter leurs normes de LMR et que les questions relatives au lavage des carcasses et aux hormones seront résolues dans ce cadre.

**Alexandre Lévêque:** Tout à fait.

**John Barlow:** J'ai une dernière question à vous poser. Notamment en ce qui concerne l'ajustement carbone aux frontières, mais aussi la question des LMR, les États-Unis ont déjà signalé que cela constituait un obstacle commercial. Y a-t-il eu des discussions avec les États-Unis concernant l'impact d'une harmonisation avec les normes de l'Union européenne? Quel serait l'impact sur notre accès au marché américain?

Comme vous l'avez dit plus tôt, nos échanges avec l'Union européenne représentent environ 8 %. Ceux avec les États-Unis se situent entre 60 et 70 %. Nous ne pouvons pas sacrifier notre plus grand marché pour un marché beaucoup plus petit. Je tiens à m'assurer que des discussions ont lieu avec les États-Unis sur nos relations et sur l'impact que cela pourrait avoir sur le commerce, en particulier en ce qui concerne le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières.

**Alexandre Lévêque:** Je ne suis pas le fonctionnaire chargé des discussions avec les États-Unis, mais je sais que nos négociateurs commerciaux s'en chargent, et ils examinent toujours l'ensemble de nos intérêts et évaluent le pour et le contre avant de s'engager dans quoi que ce soit.

**John Barlow:** Merci.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Clark. Vous disposez de cinq minutes, monsieur.

**Braedon Clark (Sackville—Bedford—Preston, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président, et merci à nos témoins d'être ici cet après-midi.

De toute évidence, une grande partie de la discussion à ce sujet, monsieur Lévêque, a porté sur les définitions et sur ce que les choses peuvent signifier. Il est clair que nous en sommes aux premières étapes d'un processus très complexe, ce qui, je pense, est tout à fait normal et prévisible. À l'issue du sommet de Montréal, on avait conclu, dans une déclaration commune, de définir d'ici le prochain sommet, en 2027, bon nombre des enjeux dont il est question aujourd'hui et dont il a été question lors de la réunion précédente.

Du point de vue du ministère, à quoi cela ressemblera-t-il d'ici là? Quel travail effectuez-vous? Quel travail prévoyez-vous d'accomplir pour cerner ces enjeux avec précision d'ici là?

**Alexandre Lévêque:** Il y aura beaucoup à faire. Le rythme a été effréné et le sera encore davantage. Déjà, quelques jours après la fin du Sommet, nous avons tenu une réunion interministérielle de hauts fonctionnaires afin de faire le point sur le Sommet et de bien déterminer qui est responsable de quoi. Il s'agit véritablement d'un effort à l'échelle de la ville, et ce sera un effort à l'échelle du pays.

Dans les ministères qui vont négocier directement avec leurs homologues, mon rôle a consisté à coordonner. Nous devons maintenant laisser nos négociateurs agir librement. Ils ont reçu leurs directives. Ils savent exactement ce qu'ils doivent viser. Dans à peine quelques jours ou semaines, il y aura le lancement des négociations dans le cadre d'Erasmus+. Le Canada souhaite devenir membre associé de ce programme. Les pourparlers sont déjà en cours. La première réunion aura lieu dans quelques jours.

Même chose pour la mobilité des jeunes. Il en ira de même pour le statut spécial et l'entente renforcée avec le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies que demande le Canada. Ces pourparlers préliminaires ont eu lieu au niveau des sous-ministres. Nous en sommes maintenant à lancer les négociations pour définir précisément quelle forme cela prendrait. Tout cela s'inscrit toujours dans le même esprit: obtenir un meilleur accès à un vaste marché, à de grandes infrastructures ou à la haute technologie, et offrir en retour, bien sûr, de nombreuses capacités.

Prenons l'exemple de l'intelligence artificielle. Le Canada est un chef de file dans le domaine de l'intelligence artificielle appliquée et de l'élaboration des codes. Une entreprise canadienne a déjà fait l'acquisition d'une entreprise européenne, ce qui crée des ponts extraordinaires permettant de négocier des ententes sur la souveraineté des données, l'accès aux superordinateurs, etc.

Tout cela va se dérouler simultanément. Nous aurons un certain nombre de ce que j'aime appeler des « vérifications d'étape » d'ici le prochain sommet en juin. Cela nous donne en réalité sept mois, avec les Fêtes au milieu de cette période. Ce n'est vraiment pas beaucoup de temps pour accomplir autant de choses avant le prochain sommet. Tous ces volets ont été lancés, et les négociations sont en cours en ce moment même.

● (1705)

**Braedon Clark:** C'est excellent. Merci beaucoup.

Je suis certain que nous reviendrons évidemment sur le sujet, comme beaucoup le feront et devront le faire au cours d'un certain nombre de mois.

Je voulais vous interroger sur l'un des défis, si je puis m'exprimer ainsi, que représente la négociation avec une organisation comme l'Union européenne. Bien sûr, il y a le Conseil et la Commission, mais il y a aussi 27 États membres. Je vais faire une analogie: si vous réalisiez un investissement majeur dans une province canadienne, vous discuteriez avec le gouvernement fédéral, ainsi qu'avec les provinces et les municipalités. Nous connaissons bien ce processus, mais comment les États membres s'intègrent-ils dans ce travail que vous mènerez au cours d'un certain nombre de mois? Dans quelle mesure est-il important de veiller à ce que ce processus se déroule de la manière la plus harmonieuse possible?

**Alexandre Lévêque:** C'est la question clé.

Pour vous donner une idée de l'importance que cela revêt à nos yeux, je vous dirai que ce matin même, j'ai tenu une réunion avec tous nos ambassadeurs dans l'Union européenne — c'est-à-dire tant notre représentation à Bruxelles que nos ambassadeurs auprès des États membres —, précisément pour soulever cette question et souligner que, dans certains domaines, nous devrons… Ce sera une porte ouverte. Ce sera une négociation facile. Nous savons que la Commission européenne dispose des pouvoirs délégués et qu'elle est disposée à répondre à l'échelle de ce que nous voulons. Sur d'autres points, il y aura probablement un peu plus de résistance.

La Commission européenne n'est qu'une extension de ce que les États membres lui permettent de faire, surtout dans les domaines où elle n'a pas le plein pouvoir de négocier en leur nom. Par conséquent, si certains États membres, en coulisses, commencent à mettre des freins… Nous disposons d'un vaste réseau d'ambassades dans toute l'Union européenne. Les membres de notre personnel, nos ambassadeurs, sont bien conscients de la nécessité de s'immiscer au cœur des différentes administrations — pas seulement au ministère des Affaires étrangères, mais aussi au ministère de l'Industrie, au ministère de la Défense, etc. — pour défendre les intérêts canadiens. De cette manière, ce ne sera pas uniquement le gouvernement fédéral qui s'adressera à la Commission européenne, mais nous utiliserons tous les points d'accès. C'est là l'avantage de disposer d'un réseau très bien développé et très efficace dans l'ensemble des États membres.

**Braedon Clark:** Merci. C'est excellent.

**Le président:** Monsieur Brunelle-Duceppe, vous disposez de deux minutes et demie.

[*Français*]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Lévêque, il y a eu un rapprochement dernièrement avec l'Europe et aussi avec des pays comme l'Arabie saoudite, le Qatar et les Émirats arabes unis. Vous êtes sous-ministre adjoint responsable du secteur de l'Europe et aussi du Moyen-Orient pour le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement.

Quelle est votre analyse, présentement, du respect des droits de la personne par l'Arabie saoudite, le Qatar et les Émirats arabes unis?

**Alexandre Lévêque:** Le sujet, aujourd'hui, était censé être l'Union européenne, c'est-à-dire que…

**Alexis Brunelle-Duceppe:** On parle de diversification des alliances. Votre titre parle du Moyen-Orient et de l'Europe. Donc, nous sommes là. Ça a un rapport avec l'Europe aussi. Vous me faites perdre un peu mon temps de parole, c'est malheureux.

Lorsqu'on parle de diversification du commerce, on fait du commerce avec l'Europe. Le Bloc québécois a toujours dit que c'était l'endroit où le faire. Malheureusement, le Canada s'est rapproché de pays où les droits de la personne ne sont pas respectés. Donc, il y a un rapport. Est-ce qu'on ne devrait pas plus se concentrer sur l'Europe plutôt que sur ces pays? Donc, quelle est votre analyse du respect des droits de la personne dans ces pays?

**Alexandre Lévêque:** Oui, on devrait en faire plus avec l'Europe. C'est exactement ce qu'on fait.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Non, la question est: quelle est votre analyse du respect des droits de la personne dans les trois pays que je vous ai nommés?

**Abdelhaq Sari:** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Si on pouvait vraiment rester sur le sujet…

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Ça a rapport avec le sujet…

**Abdelhaq Sari:** Je m'adresse au président. J'ai encore la parole.

Monsieur le président, tout à l'heure, on n'a pas laissé le témoin répondre à des questions auxquelles il voulait répondre. De plus, maintenant, on est en train de déborder sur un autre sujet qui n'a absolument rien à voir avec ce qui s'est passé à Montréal et l'alliance que le Canada peut avoir avec l'Union européenne. Si on peut rester sur le sujet, ce serait très pertinent pour les gens qui suivent nos travaux et, bien évidemment, pour l'ensemble du travail de ce comité.

[*Traduction*]

**Le président:** Allez-y, je vous en prie.

[*Français*]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci, monsieur le président. Bien évidemment, ce rappel au Règlement ne sera pas compté dans mon temps de parole.

Nous parlons du renforcement de notre commerce avec différents pays. Nous voulons diversifier nos exportations, ce sur quoi nous sommes d'accord. Nous parlons de l'Europe, aujourd'hui, mais le gouvernement s'est rapproché de certains pays.

Le témoin ici présent est directeur et sous-ministre pour l'Europe, et aussi pour le Moyen-Orient. Donc, ça a un rapport direct avec l'objet de ma question. La question, elle est simple, monsieur le président. J'ai parlé au témoin. Il est sous-ministre au ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement pour le Moyen-Orient. Il serait en mesure de nous dire quelle est l'analyse du ministère sur le respect des droits de la personne dans ces pays. Ce n'est pas une question qui veut piéger le témoin. La personne qui est devant nous, aujourd'hui, représente le ministère des Affaires étrangères et, normalement, se doit de répondre aux questions qui sont dirigées vers lui dans son champ d'expertise. Si le ministère des Affaires étrangères n'a pas d'analyse sur le respect des droits de la personne au Qatar, aux Émirats arabes unis et en Arabie saoudite, et si le témoin ne peut pas répondre à cette question-là, je me demande pourquoi il est devant nous aujourd'hui.

Voilà, donc, j'espère qu'on va pouvoir me laisser poser cette question.

● (1710)

[*Traduction*]

**Le président:** Oui, la question ne porte pas sur le champ d'expertise du témoin, mais sur le sujet que nous avons tous convenu d'étudier, à savoir les possibilités pour le Canada d'approfondir ses relations avec l'Union européenne. Plus vous resterez proche de ce sujet, plus nous serons à l'aise, je pense…

[*Français*]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Tout à fait, et je pense que ça vient avec le sujet du jour, soit les relations avec l'Union européenne, et donc la diversification de notre commerce. En plus, le témoin a dit tantôt qu'il n'était pas responsable des États-Unis, ce à quoi je dis: il a raison. Par contre, dans son titre, il y a le Moyen-Orient. Malheureusement pour le témoin ou pour le Parti libéral, j'ai le droit de poser cette question et je m'attends à une réponse de la part du témoin.

Merci, monsieur le président.

**Abdelhaq Sari:** Monsieur le président, je vais poursuivre mon rappel au Règlement.

Si nous convoquons tous les témoins, monsieur le président, et que nous leur posons des questions sur leur champ d'expertise en entier, nous ne nous en sortirons pas. Quand nous convoquons des témoins, ces derniers s'attendent vraiment à ce que nous leur posions des questions sur le sujet du jour. C'est vraiment très important.

Si nous questionnons les témoins sur leur champ d'expertise, c'est une chose, mais là ce n'est pas le cas. Nous devons les questionner en lien avec le sujet et avec leur champ d'expertise. Je pense que, lorsque nous débordons, nous perdons tout le monde. Nous sommes également en train de perdre la pertinence associée au fait de recevoir les témoins pour nous parler du sujet.

[*Traduction*]

**Le président:** Monsieur Lawrence, vous avez la parole pour un rappel au Règlement.

**Philip Lawrence:** Dans les comités que j'ai observés, on dispose généralement d'une grande latitude. Je pense que cela s'inscrit parfaitement dans cette marge de manœuvre. Si vous vouliez l'intégrer de force ou l'aborder particulièrement, les droits de la personne, le droit relatif aux droits de la personne et la manière dont le Canada et l'Union européenne s'y conforment s'inscriraient parfaitement dans ce cadre, car cela contribue à renforcer le commerce européen.

**Le président:** Je reconnais que le thème de notre discussion concerne le Canada et l'Union européenne, et que les droits de la personne peuvent y être abordés. Cependant, je pense que vos questions...

[*Français*]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** En fait, monsieur le président…

[*Traduction*]

**Le président:** ... se dirigent davantage vers d'autres pays que ceux de l'Union européenne. Plus vous restez proche du sujet, plus je suis disposé à vous accorder de latitude.

Veuillez continuer.

[*Français*]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Je vais essayer de recentrer ma question.

Je ne pense pas qu'il y ait de problème relativement au respect des droits de la personne en ce qui concerne l'Europe.

Nous cherchons à diversifier notre commerce. Présentement, non seulement nous nous rapprochons de l'Europe — ce qui est une bonne chose —, mais nous nous rapprochons aussi de trois différents pays, que j'ai nommés.

Monsieur Lévêque, je vous demandais juste la différence entre le respect des droits de la personne en Europe et le respect des droits internationaux de la personne au Qatar, aux Émirats arabes unis et en Arabie saoudite, ainsi que l'analyse qu'en fait le ministère, puisque vous êtes chargé de ce territoire-là.

**Alexandre Lévêque:** Il y a évidemment une différence entre la façon dont ces trois pays abordent les questions des droits de la personne et la façon dont ces droits sont compris en Europe et au sein de l'Union européenne.

Cela étant dit, la politique du gouvernement en est une de diversification, et de maximisation des occasions commerciales. La différence avec l'Union européenne, c'est que nous faisons affaire avec des partenaires qui sont non seulement des partenaires économiques potentiels, mais aussi des alliés qui ont les mêmes valeurs et les mêmes principes de base et à qui nous faisons davantage confiance, à cause d'alliances historiques.

Évidemment, ça va bien au-delà des ententes commerciales avec l'Union européenne. Nous avons déjà l'AECG, l'Accord économique et commercial global, et c'est ce que le Sommet visait à faire. Nous allons beaucoup plus loin que de simples ententes commerciales ou la simple diversification des exportations avec ces pays-là. C'est pour ça que nous échangeons sur des questions stratégiques, que ce soit en ce qui concerne les télécommunications par satellite ou l'accès aux superordinateurs des uns et des autres. C'est le niveau d'intégration que nous recherchons et qui va bien au-delà de ce que nous faisons avec les pays du Golfe.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci beaucoup.

Vous ne m'avez donc pas donné votre analyse quant au respect des droits de la personne là-bas.

● (1715)

[*Traduction*]

**Le président:** Merci beaucoup.

La parole est maintenant à M. Anderson.

Vous disposez de cinq minutes. Allez-y, je vous en prie.

**Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC):** Merci beaucoup.

Monsieur Lévêque, l'Accord économique et commercial global est en vigueur à titre provisoire depuis 2014. Est-ce exact?

**Alexandre Lévêque:** C'est exact.

Non, je m'excuse. C'est en 2016 ou 2017.

**Scott Anderson:** J'ai 2014.

Il a éliminé 99 % des droits de douane. Est-ce exact?

**Alexandre Lévêque:** Oui.

**Scott Anderson:** Il a ouvert un marché de 450 millions de personnes, ce qui est à peu près comparable à celui des États-Unis, et il a réduit d'autres obstacles sur lesquels je ne m'étendrai pas ici.

Nos échanges avec les États-Unis représentent 1 200 milliards de dollars, par opposition à 178 milliards de dollars avec l'Europe. À l'heure actuelle, nos échanges avec les États-Unis sont sept fois plus élevés qu'avec l'Europe. Pourquoi?

**Alexandre Lévêque:** C'est une question de proximité et de facilité. Encore une fois, je ne suis pas un spécialiste des accords commerciaux entre le Canada et les États-Unis, mais, si j'ai bien compris, il s'agit de secteurs beaucoup plus profondément liés. Les frontières...

**Scott Anderson:** Pour résumer, nos chaînes d'approvisionnement traversent les États-Unis de part en part. La proximité est à notre avantage. Je suppose que les coûts de transport jouent également un rôle.

**Alexandre Lévêque:** Sans aucun doute.

**Scott Anderson:** Si nous avons essentiellement des conditions équitables ici, en ce moment, mis à part les effets de la géographie et d'autres facteurs, il semble que le marché libre nous ait amenés à un volume d'échanges sept fois plus élevé avec les États-Unis, pour des raisons assez évidentes, je dirais.

Nous ne cessons de parler de diversification en sous-entendant un remplacement parce que nous avons des problèmes avec les États-Unis.

Ma première question est la suivante: de manière réaliste, quelle part de nos échanges avec le marché américain le marché européen peut-il absorber?

**Alexandre Lévêque:** Le postulat de la question est, comme vous l'avez dit… Vous avez utilisé le mot...

**Scott Anderson:** Monsieur, je ne suis pas… Le postulat est une question simple.

**Alexandre Lévêque:** Non, ce n'est pas le cas, parce que vous avez utilisé le mot « remplacement ». Il n'y a rien de tel dans ce que nous négocions avec l'Union européenne...

**Scott Anderson:** D'accord. On peut utiliser le mot « kumquat », si vous voulez, monsieur. Ce que je demande, c'est ceci: quelle part de nos échanges commerciaux actuels avec les États-Unis peut être absorbée par l'Union européenne?

Je ne cherche pas une polémique, ici, mais j'aimerais une réponse claire à cette question.

**Alexandre Lévêque:** Vous demandez des chiffres?

**Scott Anderson:** J'aimerais avoir une idée. Nous en sommes actuellement à sept fois. Dites-moi si c'est deux fois, trois fois… Je ne sais pas. C'est combien?

**Alexandre Lévêque:** Nous n'avons pas de chiffres, et c'est parce que ce ne sont pas les gouvernements qui commercent. Ce sont les entreprises. Nous pouvons préparer le terrain. Nous pouvons ouvrir des portes. Nous pouvons négocier des ententes. Seules les entreprises, seuls les investisseurs, seuls les exportateurs décideront s'ils franchiront ces portes.

**Scott Anderson:** C'est exactement ce que je veux dire, monsieur: pourquoi n'avons-nous pas encore franchi ces portes?

**Alexandre Lévêque:** Je ne suis pas un exportateur. Je suis quelqu'un qui élabore des politiques et qui facilite les choses pour que les Canadiens aient des occasions. C'est de cela qu'il s'agit. Il s'agit d'ouvrir la porte à de nouvelles occasions pour les Canadiens. Ce sont eux qui choisiront de franchir la porte ou non. Nous créons une série de nouvelles possibilités très intéressantes dont ils pourront tirer parti.

**Scott Anderson:** D'accord. Nous ne savons pas exactement quelles sont ces possibilités. Nous ne savons pas vers quoi nous nous dirigeons. Je ne comprends tout simplement pas très bien… Personne ne semble savoir où nous allons.

J'ai parlé avec le directeur parlementaire du budget, lors d'un autre comité, et il s'est dit préoccupé par le manque d'information provenant du gouvernement. Personne ne semble savoir vers quoi nous nous dirigeons ni dans quelle mesure cela profitera au Canada.

Je vais maintenant passer à ma deuxième question.

Nous sommes en train de négocier, et on nous dit que nous allons obtenir tant de choses de l'Union européenne. Nous négocions avec elle, et elle aussi veut quelque chose de nous. Que veut-elle de nous?

**Alexandre Lévêque:** Eux aussi souhaitent diversifier leurs partenariats.

Ils font actuellement face à des contraintes énergétiques...

**Scott Anderson:** Nous allons y exporter notre énergie. Est-ce ce qu'ils recherchent?

**Alexandre Lévêque:** Cela fait partie de ce qu'ils recherchent. Je dis que c'est l'un des atouts que nous avons à offrir et qui les intéresseront.

Il y a aussi les minéraux critiques. Nous avons un intérêt commun à disposer de ces ressources naturelles et à les offrir aux pays et aux organismes prêts à investir dans leur mise en valeur, en vue d'assurer un approvisionnement sûr et fiable ainsi qu'un environnement sécuritaire pour ces ressources naturelles.

Compte tenu de ce qui se passe dans le détroit d'Ormuz, de la guerre menée par la Russie et de la réduction de l'offre de pétrole et de gaz à l'échelle mondiale, nous avons quelque chose à offrir qui les intéressera. Nous avons absolument ces atouts, parmi bien d'autres, à offrir.

● (1720)

**Scott Anderson:** Bien. Mon temps de parole est écoulé, monsieur. Merci.

**Le président:** Merci beaucoup.

La parole est maintenant à M. Zuberi. Vous disposez de cinq minutes, monsieur.

**Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.):** Merci, monsieur le président.

[*Français*]

Monsieur Lévêque, je vous remercie d'être ici aujourd'hui.

[*Traduction*]

Je suis toujours heureux de vous voir ici et je vous remercie pour l'information que vous nous communiquez dans votre rôle de fonctionnaire professionnel au service du gouvernement.

Je voudrais revenir sur certains points qui ont déjà été abordés ici, en particulier ce renforcement de l'alliance avec l'Union européenne, dont on parle comme d'un statut de « membre associé », et le document signé concernant l'« alliance pour l'avenir ».

Dans quelle mesure cela correspond-il à l'approche de notre nouveau gouvernement et du premier ministre Carney en matière de « géométrie variable », qui consiste essentiellement à établir des liens fondés sur les intérêts et les valeurs? Dans quelle mesure cette nouvelle initiative renforcée avec l'Union européenne s'inscrit-elle dans ces concepts?

**Alexandre Lévêque:** C'est probablement l'une des premières manifestations très concrètes de ce que l'on entend par cette approche à « géométrie variable » visant à diversifier les partenariats. Au cours de la conférence de presse de clôture, la présidente von der Leyen a qualifié cette alliance de « noyau », le Canada et l'Union européenne constituant le noyau de l'avenir de telles alliances. Cela signifie forcément que s'il y a un noyau, d'autres éléments seront attirés par celui-ci, toujours selon une logique de géométrie variable.

**Sameer Zuberi:** Bien sûr. Ne diriez-vous pas que cela...

**Le président:** Faisons une très brève pause...

**Sameer Zuberi:** Il y a beaucoup de bruit, monsieur le président.

**Le président:** Nous avons un problème technique à résoudre concernant l'interprétation.

**Sameer Zuberi:** Tout va bien?

**Le président:** Oui.

**Sameer Zuberi:** Au sein du Comité, des concepts liés aux droits de la personne à l'échelle mondiale ont été soulevés, bien que pas explicitement au sujet de l'Union européenne. Ne diriez-vous pas que ce rapprochement accru — non pas que nous ne soyons pas déjà proches de l'Union européenne — revêt une importance cruciale, puisque nous partageons des normes similaires en matière de droits de la personne et des valeurs communes? Partagez-vous cet avis?

**Alexandre Lévêque:** Tout à fait. Je dirais que c'est l'un des éléments centraux de cette question.

**Sameer Zuberi:** Par conséquent, l'énergie que nous y consacrons est considérable et importante, et c'est un aspect sur lequel nous devrions nous concentrer.

**Alexandre Lévêque:** Tout à fait.

**Sameer Zuberi:** En ce qui concerne les résultats de l'alliance pour l'avenir, souhaitez-vous mentionner d'autres éléments qui n'ont pas encore été abordés? Sinon, je passerai à d'autres questions, mais je vous accorde un moment pour répondre.

**Alexandre Lévêque:** Je vais faire une brève remarque qui, je crois, répond à une question posée un peu plus tôt par l'un des autres députés, à savoir: « Qu'est-ce que cela signifie? » Nous ne savons pas ce que cela signifie.

Je vous renvoie simplement à la déclaration commune, que j'ai sous les yeux. La nature de cette « alliance pour l'avenir » est décrite aux paragraphes 20 à 44, qui regorgent d'éléments très concrets que nous nous engageons désormais à négocier, qu'il s'agisse d'un renforcement de la collaboration en matière de développement technologique, de la sécurisation de meilleures sources d'énergie et de minéraux critiques, ou encore d'accorder des occasions à nos jeunes de diversifier leurs expériences à l'étranger, pour les chercheurs, etc. Voilà de quoi il s'agit. C'est une alliance économique, fondée sur des valeurs et axée sur la technologie.

**Sameer Zuberi:** Plus tôt dans votre témoignage, vous avez dit qu'au cours des 10 dernières années, les échanges commerciaux avec l'Union européenne avaient augmenté de 80 %. Je sais qu'il est très tôt pour se prononcer, mais comment voyez-vous l'avenir des échanges commerciaux avec l'Union européenne? Pensez-vous que nous sommes en voie de doubler nos échanges avec d'autres pays que les États-Unis grâce à ce pacte, ou plutôt, devrais-je dire, grâce à ces accords?

**Alexandre Lévêque:** Je le pense, et je dirais que c'est une question de chiffres.

Un député a dit plus tôt que nous partons d'un niveau bas, et que, par conséquent, ces 80 % ne représentent pas grand-chose. En même temps, l'Union européenne est le deuxième bloc économique au monde. On ne peut pas doubler ses exportations vers d'autres pays que les États-Unis en 10 ans si on se limite à de très petits marchés. L'occasion ici, c'est qu'il s'agit d'un marché unique de 440 millions de personnes et d'un PIB énorme.

● (1725)

**Sameer Zuberi:** Exactement, et vous avez cité ces chiffres qui sont très importants, avec 440 millions de personnes géographiquement assez proches. Il est tout à fait logique que nous renforcions nos liens avec l'Union européenne, comme nous le faisons actuellement.

Merci, monsieur le président, de m'avoir accordé ce temps de parole.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Zuberi.

Cela marque la fin de cette première heure.

Merci aux témoins d'avoir comparu devant le Comité. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Nous allons suspendre brièvement nos travaux avant de reprendre avec notre deuxième groupe de témoins.

● (1725)

_____(Pause)_____

● (1730)

**Le président:** Nous reprenons nos travaux.

J'aimerais présenter nos témoins pour la prochaine heure.

Nous accueillons, par vidéoconférence, M. David Collins, professeur de droit économique international.

De la Chambre de commerce du Canada, nous accueillons Catherine Fortin LeFaivre, vice-présidente principale ainsi que Monika LeRoy, directrice principale, de la Direction de la politique internationale et des partenariats mondiaux.

De l'Institut canadien des affaires mondiales, nous accueillons Colin Robertson, membre, par vidéoconférence.

Du Centre for Strategic Statecraft, nous accueillons Vina Nadjibulla, cofondatrice et présidente-directrice générale, qui se joint à nous par vidéoconférence.

Un temps de parole maximal de cinq minutes sera accordé pour la déclaration liminaire, après quoi nous passerons aux questions.

J'invite maintenant David Collins à prendre la parole, en lui rappelant de ne pas dépasser cinq minutes.

Bienvenue.

**David Collins (professeur, Droit économique international, à titre personnel):** Merci beaucoup.

Il est très difficile d'évaluer les implications d'une éventuelle adhésion comme membre associé, d'une alliance ou d'un partenariat entre le Canada et l'Union européenne alors que nous n'avons aucune idée précise de ce que ces termes signifient exactement.

Je suis également consterné de voir que le premier ministre Carney n'a cessé de souligner l'importance de préserver la souveraineté du Canada — ce qui aurait été la raison pour laquelle le Canada n'a pas signé d'accord commercial avec les États-Unis en septembre — pour ensuite se montrer prêt à y renoncer si facilement au profit de l'Union européenne.

Des relations commerciales plus étroites entre le Canada et l'Union européenne pourraient avoir des retombées économiques. Un meilleur accès aux marchés européens, une coopération en matière de minéraux critiques et d'énergie, une amélioration des flux d'investissement et une coopération plus étroite en matière de réglementation pourraient tous être bénéfiques; toutefois, une intégration économique plus poussée comporte également des risques importants pour le Canada, surtout si l'ambition va au-delà d'un accord de libre-échange renforcé — dont nous disposons déjà dans le cadre de l'AECG — pour s'orienter vers quelque chose qui s'apparente à une participation au marché unique.

Dans tout accord, le Canada deviendra presque certainement un « suiveur » au lieu d'être un « faiseur » de règles. Dans le cadre d'un alignement dynamique, lorsque les lois canadiennes — par exemple en matière d'environnement ou de travail — détournent les échanges commerciaux ou les investissements de l'Union européenne, le Canada sera contraint de modifier ses lois pour qu'elles reflètent celles de l'Union européenne. C'est ce qu'exigent les dispositions relatives à l'égalité des règles du jeu de l'Accord de commerce et de coopération entre l'Union européenne et le Royaume-Uni.

Certains pays, comme la Norvège, ne font pas partie de l'Union européenne, mais ils participent à son marché unique. Cela signifie qu'ils doivent intégrer une partie substantielle de la législation de l'Union européenne dans leur système juridique national; toutefois, la Norvège ne dispose pas de droits de vote équivalents au sein des institutions de l'Union européenne chargées d'élaborer ces règles. La Cour de justice de l'Union européenne a le dernier mot sur l'interprétation des règles au sein du marché unique, et aucun juge norvégien n'y siège.

Le Canada est-il prêt à accepter la compétence d'une cour étrangère? Permettra-t-il à Bruxelles de dicter qui il nomme aux tribunaux fédéraux, comme l'Union européenne a tenté de le faire en Pologne?

Le nouvel accord proposé pourrait comporter des conditions supplémentaires. Que se passerait-il si l'Union européenne exigeait que le Canada adhère à la Convention européenne des droits de l'homme, comme cela est exigé de tous les membres de l'Union européenne? Cela pourrait créer des frictions avec la Charte canadienne des droits et libertés et 40 ans de jurisprudence nationale. Et si l'Union européenne commençait à s'ingérer dans les élections canadiennes, comme elle l'a fait en Hongrie, en Roumanie et en Pologne, alors que la présidente de la Commission a expressément soutenu le candidat pro-Union européenne?

L'adhésion à l'Union européenne dans le cadre d'une sorte de partenariat renforcé pourrait coûter très cher. Le Royaume-Uni versait environ 20 milliards de livres sterling par année pour être membre de l'Union européenne, et ce montant avoisine probablement les 30 milliards de livres sterling aujourd'hui. Cela représente 40 milliards de dollars canadiens.

Pour en revenir au commerce, si l'Union européenne s'attend à un alignement dynamique de sa réglementation, comme elle l'exige actuellement du Royaume-Uni en échange d'un meilleur accès au marché, le Canada se verra contraint d'adopter les règlements de l'Union européenne en matière d'IA, de services numériques, de normes environnementales et de sécurité des produits. Bon nombre de ces règles ont étouffé l'innovation et nui à la compétitivité, ce qui explique en partie pourquoi la croissance du PIB européen continue d'accuser un retard par rapport à celle des États-Unis et de l'Asie.

Cela soulève également une question importante concernant la responsabilisation démocratique. Le Canada pourrait se retrouver à mettre en œuvre des règles sur lesquelles il n'a que relativement peu d'influence. Le Canada sera probablement invité à siéger à toutes sortes de comités, mais l'importance pratique de ceux-ci dans le processus décisionnel de la Commission serait quasi nulle.

Il existe un risque de divergence réglementaire par rapport au principal partenaire commercial du Canada, les États-Unis. Rappelons que 70 % des exportations canadiennes sont destinées aux États-Unis, contre environ 9 % à l'Union européenne. Un alignement plus étroit sur la réglementation de l'Union européenne pourrait créer des difficultés pour les entreprises canadiennes opérant au sein des chaînes d'approvisionnement de l'Amérique du Nord. L'Union européenne et l'Amérique du Nord divergent dans plusieurs domaines, notamment la salubrité des aliments, la production agricole, les produits chimiques, les émissions des véhicules et la réglementation numérique.

Un alignement plus poussé de la réglementation avec l'Union européenne pourrait enfreindre certains accords commerciaux du Canada avec des pays tiers. Les règles d'origine, la coopération en matière de réglementation et le traitement des produits importés pourraient tous devenir plus complexes, voire incompatibles. Par exemple, l'article 7.9 du PTPGP exige que les mesures de salubrité alimentaire soient « fondées sur des preuves scientifiques documentées et objectives », tandis que l'Union européenne applique le principe de précaution, qui lui permet d'adopter des mesures de sécurité même en l'absence de certitude scientifique totale.

Cela pourrait également avoir des répercussions sur la capacité du Canada à mener sa propre politique industrielle, notamment en matière de subventions et de soutien à des industries nationales, comme celles des véhicules électriques, des batteries, de l'acier et des minéraux critiques.

Un partenariat plus étroit avec l'Union européenne pourrait offrir au Canada des occasions de renforcer la coopération en matière de commerce, d'investissement, de recherche et de réglementation, mais cela n'oblige pas le Canada à subordonner son autonomie réglementaire à Bruxelles.

● (1735)

Le Canada aurait tout intérêt à s'appuyer sur l'accord commercial existant, l'AECG, en y ajoutant des ententes sectorielles soigneusement négociées et une reconnaissance mutuelle des normes, au lieu de rechercher un alignement dynamique global avec l'Union européenne par une forme quelconque de partenariat ou d'alliance.

Merci de votre attention.

**Le président:** Merci beaucoup, et merci d'avoir respecté le temps imparti.

J'invite maintenant M. Colin Robertson à présenter sa déclaration liminaire.

Monsieur Robertson, vous avez la parole.

**Colin Robertson (membre, Institut canadien des affaires mondiales):** Merci, monsieur le président.

Ma recommandation principale est simple: saisir l'occasion géopolitique qu'offre un partenariat plus étroit entre le Canada et l'Union européenne, tout en donnant au Parlement un rôle central dans la définition des résultats et en tenant le gouvernement responsable de les obtenir.

Le rapprochement du Canada avec l'Europe et l'Indopacifique témoigne de sa clairvoyance. La portée du sommet de Montréal de la semaine dernière dépasse les accords particuliers. Le Canada et l'Europe peuvent conjuguer leurs marchés, leurs ressources, leurs technologies et leurs capacités de défense pour accroître leur liberté d'action respective.

Pour le Canada, c'est une occasion de jouer un rôle moteur: donner une dimension concrète aux coalitions de puissances moyennes partageant les mêmes valeurs travaillant avec l'Union européenne. Pour l'Europe, cela offre un modèle de coopération au-delà de ses États membres, auquel pourraient notamment participer le Royaume-Uni, l'Australie et le Japon. À mon sens, c'est une coopération à géométrie variable poursuivant un objectif précis: chaque partenaire contribue là où ses intérêts et ses capacités concordent avec ceux des autres. Les valeurs communes en constituent le fondement. Les intérêts réciproques et les engagements concrets rendent cette coopération durable.

C'est l'argument présenté dans « A Middle Power Charter for a Troubled World », un document que j'ai contribué à élaborer avec le groupe d'experts sur les relations Canada–États-Unis. Ce document propose un cadre pour défendre la démocratie, résister à la coercition et mettre en commun nos capacités. Le sommet de Montréal a fait progresser cette ambition. L'alliance pour l'avenir rapproche les enjeux du commerce, des technologies, des ressources et de la sécurité. La conclusion des négociations de fond sur le commerce numérique constitue une avancée concrète. La coopération en recherche et les échanges envisagés pour les étudiants et les apprentis peuvent créer des liens qui perdureront au-delà des gouvernements. Toutefois, conclure des négociations, mettre en œuvre des accords et en concrétiser les avantages sont des étapes distinctes. Le Parlement devrait suivre chacune d'elles.

Je recommande quatre priorités.

Premièrement, tirer pleinement parti de l'accès aux marchés existant.

L'Accord économique et commercial global en constitue le fondement. Ottawa devrait travailler avec les provinces, les délégués commerciaux et les associations d'entreprises pour aider davantage d'entreprises à en profiter, particulièrement les petits exportateurs. Il faut repérer les obstacles réglementaires et les entraves aux marchés publics les plus coûteux, désigner les fonctionnaires chargés de les éliminer et fixer des échéances. Il faut faire progresser la reconnaissance des qualifications professionnelles. Il faut encourager la ratification de l'accord en Europe tout en utilisant les dispositions déjà en application. Le critère de réussite est simple: les entreprises canadiennes peuvent-elles gagner des clients et honorer leurs commandes plus facilement?

Deuxièmement, traduire la réciprocité en débouchés industriels.

Attirons les investissements européens dans la transformation des minéraux, les infrastructures énergétiques et la production de matériel de défense au Canada. Le Canada doit offrir des approvisionnements fiables, des processus d'approbation prévisibles et des projets commercialement viables. En contrepartie, assurons aux entreprises canadiennes un accès effectif aux marchés publics et aux chaînes d'approvisionnement européens. Les politiques canadiennes et européennes de préférence industrielle devraient faire une place aux partenaires de confiance, selon des modalités réciproques. Mesurons les résultats en fonction des investissements, des contrats, des partenariats technologiques et des emplois qualifiés.

Troisièmement, renforçons notre capacité à assurer la sécurité.

Donnons la priorité à la production de matériel de défense, à la surveillance de l'Arctique, aux communications sécurisées et à la protection contre les cyberattaques. Renforçons l'OTAN et maintenons notre soutien à l'Ukraine. Travaillons avec nos partenaires européens et nordiques lorsque des achats conjoints, des infrastructures partagées ou des opérations coordonnées peuvent combler des lacunes capacitaires. Cette coopération doit s'accompagner d'investissements dans les capacités propres du Canada. Les partenariats sont plus solides lorsque nous y apportons une contribution utile.

Quatrièmement, faisons du Parlement un partenaire dans la définition et l'examen de cette relation.

Demandons au gouvernement de déposer, dans les six mois, un plan de mise en œuvre précisant les ministres responsables, les coûts, les échéances et les résultats mesurables. Exigeons un rapport annuel sur les progrès accomplis ainsi qu'une comparution ministérielle devant ce comité.

Associons dès le départ les provinces, les territoires, les partenaires autochtones et l'industrie. Examinons l'influence du Canada sur les décisions, ses contributions financières, ses obligations réglementaires et les mécanismes de règlement des différends avant que les engagements soient définitivement arrêtés.

Renforçons les liens parlementaires avec les institutions européennes et les parlements nationaux. Bâtissons un appui au-delà des lignes partisanes afin que le partenariat puisse résister aux changements de gouvernement.

● (1740)

Ne laissons pas les débats terminologiques sur l'adhésion ou les discussions sur le statut de membre associé détourner l'attention de l'examen du fond. Demandons-nous ce que le Canada y gagne, quels engagements il prend et comment les Canadiens conservent la maîtrise des choix qui comptent. Le fonctionnalisme offre une méthode pratique: cerner les problèmes communs, réunir les partenaires disposés à agir et les ressources nécessaires, puis apporter des solutions. Le Canada peut contribuer à bâtir une coalition élargie de démocraties capables de défendre leurs intérêts et de faire respecter les règles internationales.

Notre objectif devrait être un Canada disposant de davantage de choix — et de la capacité de les concrétiser. La géographie, l'histoire et la taille des marchés nous lient aux États-Unis. L'Europe ne peut remplacer cette relation, mais la diversification nous offre davantage de choix, une plus grande résilience face aux pressions et une capacité accrue de poursuivre les intérêts canadiens.

Comme l'a déclaré le premier ministre Carney: « Avant tout, il s'agit de souveraineté. De notre capacité à vivre comme nous le souhaitons. » La souveraineté exige les moyens d'exercer ses choix.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous passons maintenant la parole à Vina Nadjibulla pour qu'elle fasse sa déclaration.

**Vina Nadjibulla (cofondatrice et présidente-directrice générale, Centre for Strategic Statecraft):** Monsieur le président, mesdames et messieurs, merci de me donner l'occasion de comparaître devant vous.

J'aimerais soulever trois points: pourquoi un partenariat plus étroit entre le Canada et l'UE est important, où se trouvent les plus grandes occasions pour le Canada et quels défis nous devons surmonter pour réaliser ce potentiel.

Le premier point concerne les raisons pour lesquelles le Canada et l'Europe cherchent à resserrer leurs liens.

Le projet d'alliance pour l'avenir va bien au-delà de la diversification commerciale ou d'une meilleure utilisation de l'AECG: fondamentalement, il s'agit de préserver notre souveraineté et de renforcer notre résilience. Le Canada et l'Europe sont tous deux confrontés à un monde où les dépendances économiques sont devenues des vulnérabilités stratégiques et où la souveraineté dépend de plus en plus de la capacité industrielle, technologique et de défense nécessaire pour faire et défendre des choix indépendants. Le Canada et l'Europe sont bien placés pour bâtir ensemble ces capacités stratégiques. C'est là l'idée centrale qui sous-tend la nouvelle stratégie de sécurité nationale du Canada, également rendue publique la semaine dernière. Il est important de souligner qu'il ne s'agit pas de se détourner des États-Unis, mais plutôt d'élargir nos options et d'accorder au Canada une plus grande liberté pour faire ses propres choix.

Deuxièmement, je vois trois domaines prometteurs pour une coopération concrète.

Le premier domaine concerne la mise en place de chaînes d'approvisionnement résilientes, en particulier dans les minéraux critiques et l'énergie.

Le Canada et l'Europe doivent tous deux réduire leur dépendance à l'égard de la Chine, notamment en ce qui concerne le raffinage et la transformation des minéraux critiques. Le nouvel accord conclu avec la Banque européenne d'investissement pour investir dans des projets canadiens liés aux minéraux critiques est un bon début, mais nous devrions viser à attirer des investissements dans la transformation, le raffinage et la fabrication, et non pas nous contenter d'exporter des matières premières. Il existe également un potentiel considérable pour une coopération énergétique plus approfondie, notamment dans le domaine du gaz naturel liquéfié.

Le deuxième domaine est celui de la coopération industrielle en matière de défense.

La participation du Canada à l'initiative SAFE de l'UE constitue une ouverture importante, mais notre ambition devrait aller au-delà de l'accès à de nouveaux marchés. Nous devrions poursuivre le développement conjoint et la coproduction dans des domaines tels que les drones, la surveillance de l'Arctique et les technologies maritimes, afin de bâtir des capacités industrielles durables des deux côtés de l'Atlantique. Le Canada et l'Europe réalisent tous deux des investissements générationnels en défense. Nous devons veiller à ce que ces investissements renforcent également notre base industrielle, stimulent l'innovation et créent des emplois de qualité.

Le troisième domaine concerne les technologies émergentes, en particulier l'IA et l'informatique quantique.

La participation du Canada aux initiatives européennes en matière de calcul intensif et la coopération dans le domaine des technologies spatiales offriront des occasions exceptionnelles de mettre en relation l'expertise canadienne en recherche avec le capital, les infrastructures et les partenaires industriels européens et aideront les entreprises canadiennes à commercialiser leurs innovations et à atteindre une plus grande envergure. Nous ne parviendrons probablement pas à éliminer notre dépendance à l'égard des plateformes technologiques américaines, mais nous pouvons réduire certaines de nos vulnérabilités les plus importantes en développant des solutions de rechange avec des partenaires de confiance.

Ces trois domaines doivent s'appuyer sur une coopération plus étroite sur la sécurité économique. Nous avons besoin d'une meilleure coordination en matière d'examen des investissements, de sécurité de la recherche, de contrôles à l'exportation et de protection des infrastructures essentielles. Nous devons également veiller à ce que nos mesures respectives de sécurité économique ne nuisent pas par inadvertance aux industries de l'autre partie.

Mon troisième point concerne les défis liés à la mise en œuvre.

Il est beaucoup plus facile de négocier des accords ambitieux que de les mettre en œuvre. L'expérience de l'AECG est instructive. Le Canada et l'Europe sont tous deux confrontés à des régimes de réglementation complexes, à de longs processus d'approvisionnement et d'approbation, ainsi qu'à des politiques industrielles qui ne s'harmonisent pas toujours. C'est pourquoi j'encourage le gouvernement à se concentrer sur un certain nombre de priorités donnant lieu à des résultats concrets, au lieu d'un programme sans cesse croissant de négociations et de dialogues. En fin de compte, les gouvernements peuvent établir ce cadre de coopération, mais ce sont les entreprises, les investisseurs et les analystes qui devront le transformer en occasions.

Enfin, je tiens à souligner que cela ne devrait pas être perçu comme une alliance exclusivement transatlantique. Le Canada et l'Europe partagent bon nombre de ces intérêts stratégiques avec des partenaires démocratiques de la région indo-pacifique, notamment le Japon, l'Australie et Taïwan. Le Canada et l'Europe ont l'occasion de former le noyau d'un réseau plus vaste de partenariats de confiance et de travailler ensemble pour développer des capacités stratégiques et renforcer la résilience économique et démocratique dans toutes les régions. C'est là, à mes yeux, la plus grande promesse de cette nouvelle alliance pour l'avenir.

Merci beaucoup. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

● (1745)

**Le président:** Merci pour votre déclaration.

J'invite maintenant Catherine Fortin LeFaivre et Monika LeRoy à prendre la parole.

[*Français*]

**Catherine Fortin LeFaivre (vice-présidente principale, Politique internationale et partenariats mondiaux, Chambre de commerce du Canada):** Monsieur le président, chers députés et députées, je vous souhaite un bon après-midi.

Je vous remercie d'avoir invité la Chambre de commerce du Canada. Je m'appelle Catherine Fortin LeFaivre, et je suis ici avec ma collègue Monika LeRoy.

[*Traduction*]

La Chambre de commerce du Canada convient que les arguments en faveur d'un resserrement des liens avec l'Union européenne sont pragmatiques et méritent d'être pris au sérieux.

[*Français*]

Il est à noter que nous sommes activement en train de nouer des partenariats en Europe et d'offrir à nos membres davantage d'occasions de collaborer avec des entreprises européennes. Je me permets de vous donner quelques exemples.

[*Traduction*]

Jeudi dernier, en partenariat avec l'ambassade d'Italie au Canada et l'Italian Trade Agency, nous avons organisé à Toronto le Forum d'affaires Italie-Canada, qui a réuni près de 400 chefs d'entreprise des deux pays. Vendredi dernier, nous avons organisé à Montréal une table ronde d'affaires Allemagne-Canada avec la Transatlantic Business Initiative et la Chambre canadienne allemande de l'industrie et du commerce, axée sur l'efficacité de l'AECG et sur la manière dont il pourrait être amélioré.

[*Français*]

Depuis septembre, nous travaillons également avec la Chambre de commerce et d'industrie de France afin de renforcer les liens entre nos réseaux de chambres de commerce au Canada et en France.

[*Traduction*]

Ces dernières années, nous avons mené des missions commerciales en Europe, notamment en Belgique et en France à l'occasion du sommet du B7 en juin dernier, au Royaume-Uni en octobre 2025 et en Italie en 2024. Plus tard ce mois-ci, nous participerons à une conférence des chambres de commerce canadiennes en Europe à Paris, organisée par la l'Association Canada UE pour le Commerce et les Investissements, ou ACUECI, afin de contribuer au renforcement des capacités des chambres de commerce à travers l'Europe.

Nos homologues européens nous indiquent qu'ils considèrent le Canada comme un partenaire de confiance et fiable, une source de ressources naturelles et un pays qui partage leur engagement envers la démocratie, les droits de la personne et le multilatéralisme. Ils reconnaissent également la main-d'œuvre qualifiée du Canada ainsi que ses atouts en matière de recherche et d'innovation.

● (1750)

[*Français*]

Le renforcement de ces liens peut aider les entreprises canadiennes à toucher de nouveaux clients, à attirer des investissements et à diversifier leurs chaînes d'approvisionnement. Bon nombre de nos membres soutiennent ces efforts et renforcent déjà leurs relations avec des entreprises européennes.

[*Traduction*]

Parmi les entreprises membres de la Chambre de commerce du Canada qui réussissent à renforcer leur présence en Europe, on peut citer OpenText, Cohere, Northern Graphite, Desjardins, Vale Base Metals et Telus, pour n'en nommer que quelques-unes.

L'indice de confiance commerciale d'EDC publié en septembre a révélé que 31 % des exportateurs canadiens prévoient de s'étendre en Europe au cours des deux prochaines années, ce qui en fait leur région d'expansion la plus prisée. La région indo-pacifique se classe au deuxième rang, avec 20 %.

**Monika LeRoy (directrice principale, Politique internationale et partenariats mondiaux, Chambre de commerce du Canada):** L'AECG a établi des bases solides. Depuis son entrée en vigueur en 2017, le commerce de marchandises entre le Canada et l'UE a augmenté de plus de 77 %, pour atteindre 134 milliards de dollars en 2025. L'UE est le deuxième partenaire commercial du Canada après les États-Unis et devant la Chine, représentant 7,9 % du commerce total du Canada en 2024.

Nos membres nous ont dit qu'ils considèrent l'AECG comme un cadre utile dans de nombreux secteurs. Parallèlement, bon nombre d'entre eux attendent des détails concrets sur ce qu'impliquerait une nouvelle relation avec l'UE pour leurs entreprises et continuent d'évaluer l'alliance pour l'avenir entre le Canada et l'UE.

Nous appuyons fermement le renforcement des liens commerciaux avec l'Europe et estimons que cela est dans l'intérêt du Canada. Cependant, il est important de se rappeler que les États-Unis demeureront le plus important partenaire commercial du Canada en raison de notre profonde intégration économique, de notre langue commune et de notre proximité géographique. La diversification et l'intégration nord-américaine ne s'excluent pas mutuellement. Le Canada doit poursuivre ces deux objectifs en parallèle.

Nous devons faire preuve de réalisme à propos des changements avec l'UE. L'AECG est en vigueur depuis près d'une décennie, mais neuf pays de l'UE ne l'ont toujours pas ratifié, notamment la France et l'Italie. Nous devrions nous demander si et comment un nouveau rapprochement contribuera à surmonter ces obstacles nationaux.

L'utilisation de l'AECG par les entreprises canadiennes a également posé des défis, comme en témoigne un taux d'utilisation de 63 % en 2024. Nous devons redoubler d'efforts pour sensibiliser les entreprises et leur fournir le soutien dont elles ont besoin pour tirer pleinement parti de cet accord. Bien sûr, les entreprises canadiennes accueilleront favorablement les occasions d'accéder à de nouveaux marchés avec des tarifs douaniers réduits ou nuls, mais l'ouverture des marchés fonctionne dans les deux sens. Tout nouvel accord doit tenir soigneusement compte des répercussions économiques dans l'ensemble des secteurs.

C'est pourquoi nous devons faire en sorte que la diversification porte ses fruits. Il existe un vif intérêt pour la diversification et l'établissement de partenariats mondiaux, mais pour que cela donne des résultats durables, un nombre plus important d'entreprises, en particulier des PME, doit pouvoir y prendre part. Les données publiées cet été par le Laboratoire de données sur les entreprises de la Chambre de commerce du Canada montrent que les exportations vers les marchés non américains ont augmenté de 17 % en 2025, tandis que le nombre d'entreprises exportatrices n'a augmenté que de 6 %. Cela donne à penser que la croissance provient principalement des entreprises qui exportent déjà, au lieu de nouveaux exportateurs pénétrant de nouveaux marchés.

Faire des affaires à l'échelle internationale peut être intimidant. Pénétrer les marchés européens signifie composer avec des lois, des langues et des façons de faire d'affaires différentes. Le gouvernement fédéral doit travailler en étroite collaboration avec les entreprises sur le terrain pour cerner les lacunes et s'associer à elles afin d'éliminer ces obstacles.

De nombreux élus affirment publiquement que les entreprises sont au cœur du commerce. Les accords commerciaux ouvrent les marchés, mais ce ne sont pas eux qui font circuler les marchandises ni qui créent des emplois — ce sont les entreprises qui le font. C'est pourquoi le milieu des affaires est un partenaire véritable et actif dans toute stratégie de diversification et dans sa mise en œuvre.

Merci de votre attention.

**Le président:** Merci beaucoup pour votre déclaration.

Nous allons passer aux questions, en commençant par M. Philip Lawrence.

Vous disposez de six minutes.

**Philip Lawrence:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je commencerai par vous, monsieur Collins.

Monsieur Collins, vous avez écrit qu'un statut de membre associé était « une formule vide de sens ». Pourquoi croyez-vous que l'octroi du statut de membre associé — ou, comme on l'appelle désormais, l'alliance pour l'avenir — est une formule vide de sens?

**David Collins:** Tant que je n'aurai pas vu d'explication claire de ce que cela signifie, je n'ai aucune raison de croire le contraire. C'est une affirmation évidente.

Je ne sais pas vraiment quoi ajouter. Il faut qu'on nous explique ce que cette expression signifie, et ensuite je pourrai dire si je l'appuie ou non.

● (1755)

**Philip Lawrence:** Merci.

Dans le même ordre d'idées, avez-vous relevé, par suite du sommet de l'UE ou de la nouvelle « alliance pour l'avenir », des éléments susceptibles d'augmenter substantiellement les échanges commerciaux entre l'UE et le Canada?

**David Collins:** Oui, tout à fait. Je pense que le sommet a été très positif. Je pense qu'il en est ressorti de nombreux signaux encourageants.

Pour citer un exemple concret, je pense qu'un accord sur le commerce numérique — qui fait défaut dans l'AECG, puisqu'il a été rédigé il y a 10 ans — est une excellente initiative. Je pense que c'est une très bonne idée. Je pense que c'est logique. Il y a également eu des suggestions pratiques concernant de nouveaux câbles sous-marins, ce qui était d'excellentes idées. De plus, remédier à certaines des lacunes de l'AECG pour les PME, par exemple — comme l'ont évoqué certains autres intervenants —, ainsi que renforcer le dialogue et améliorer le travail des comités, sont autant de mesures vraiment positives.

J'aimerais souligner qu'avec l'UE, il faut toujours faire preuve d'une grande prudence. Qu'est-ce que l'UE a à y gagner? L'UE n'est pas ce collectif sympathique, sophistiqué, débonnaire et progressiste. Elle est impitoyable. Elle cherche à tirer le maximum qu'elle peut, et elle aime étendre son champ de réglementation.

Je douterais de la possibilité que le Canada obtienne beaucoup plus que ce qu'il a déjà sans adopter une grande partie des règlements de l'UE, sans renoncer à une partie de notre souveraineté et sans probablement devoir en payer le prix.

**Philip Lawrence:** À ce propos, monsieur Collins, y a-t-il un seul pays à qui on a accordé l'accès au marché unique sans que sa souveraineté n'en soit affaiblie d'une manière ou d'une autre?

**David Collins:** La réponse fondamentale à cette question est, bien sûr, non. Tout accord de libre-échange et tout traité international implique une certaine cession de souveraineté.

Je pense qu'il ne faut peut-être pas trop insister là-dessus ni dramatiser la situation. Lorsque vous concluez un accord de libre-échange, vous vous engagez à l'échelle internationale. Plus vous obtenez, plus votre engagement est profond. Le plus profond serait l'adhésion à l'UE. Vient ensuite le marché unique, comme pour la Norvège ou l'Association européenne de libre-échange. Jusqu'où voulez-vous aller dans cette voie?

Je me demande jusqu'où le Canada est prêt à aller, d'autant plus que le premier ministre Carney a si justement, à mon avis, affirmé que le Canada doit protéger jalousement sa souveraineté. C'est une question d'équilibre, et je doute que nous puissions obtenir quoi que ce soit qui s'approche d'une adhésion au marché unique sans une certaine forme d'harmonisation dynamique et probablement le versement d'une redevance.

Nous pourrions peut-être entrer dans les détails plus tard.

**Philip Lawrence:** Pour aller droit au but, le Royaume-Uni a versé 20 milliards d'euros pour obtenir cet accès. Pour que le Canada y ait accès, indépendamment des exigences de conformité réglementaire, il y a de fortes chances que cela signifie que les contribuables canadiens devront débourser une somme considérable, n'est-ce pas?

**David Collins:** Presque certainement. Soit dit en passant, ce montant concernait l'adhésion à l'Union européenne, mais vous savez peut-être que, depuis cette semaine, le Royaume-Uni cherche à redéfinir ses relations avec l'Union européenne, ce qu'on appelle ici une remise à zéro, et qu'il devra verser une contribution. Le montant est en voie d'être arrêté, mais il se chiffrera en milliards de livres par année. Il ne sera pas de l'ordre de 20 milliards, à moins que le Royaume-Uni n'adhère de nouveau à l'Union européenne, mais vous pouvez être certains qu'il se chiffrera en milliards.

Je ne sais pas exactement combien la Norvège paie chaque année pour avoir accès à l'Espace économique européen, mais je crois que c'est de l'ordre de 1 milliard d'euros. Ce ne sera pas gratuit, vous pouvez en être certains.

De plus, ce n'est pas l'Union européenne qui paiera le Canada. Je peux vous assurer que les fonds ne circuleront pas dans l'autre sens.

**Philip Lawrence:** Merci.

Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières est l'un des domaines où nous pourrions devoir nous conformer à la réglementation européenne. Comme vous l'avez dit, l'Union européenne fixerait probablement les règles, et nous devrions nous y plier, puisqu'elle compte 27 États et que nous sommes un seul pays.

Pour que le Canada puisse intégrer un marché unique ou simplement approfondir son intégration, pensez-vous qu'on pourrait exiger de lui qu'il ajuste sa tarification du carbone pour l'aligner sur les normes européennes?

**David Collins:** Bien sûr, absolument. Le Canada ne pourra pas exporter les produits visés par le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, ou MACF, à moins de payer les sommes exigées au titre de ce mécanisme ou d'adopter les normes de l'Union européenne. Vous pouvez appeler cela comme vous voulez: un marché unique, une alliance ou autre chose. Si le Canada veut éviter le MACF, il devra adopter les mêmes règles que l'Union européenne en matière de carbone. C'est ainsi qu'elle fonctionne. Elle ne fait aucun cadeau. C'est à prendre ou à laisser.

Vous pourriez demander à des économistes de faire une analyse, et ils concluraient peut-être que cela en vaut la peine, mais le Canada appliquerait alors les règles de l'Union européenne en matière de carbone. La situation est un peu différente au Canada, et cela pourrait compliquer les choses, mais autrement, le Canada devra payer des droits de douane.

D'ailleurs, on peut même se demander si le MACF est conforme aux règles de l'Organisation mondiale du commerce. De solides arguments permettent de soutenir qu'il contrevient à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, le GATT. De plus, comme vous le savez peut-être, la Russie conteste déjà le MACF devant l'Organisation mondiale du commerce. Nous verrons donc ce qu'il en adviendra.

● (1800)

**Philip Lawrence:** Le président est sur le point de m'interrompre. Merci beaucoup. Je vous en suis reconnaissant.

**Le président:** Merci.

Nous passons maintenant à M. James Maloney.

Bienvenue au Comité. Vous avez six minutes.

**James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci de m'accueillir aujourd'hui. Tous les témoins nous ont présenté des témoignages intéressants.

Monsieur Collins, je vais commencer par vous.

À vous écouter, on pourrait facilement devenir assez cynique à l'égard de la démarche que nous avons entreprise. Je vais donc commencer par vous poser des questions sur l'importance du nom.

D'un côté, vous dites qu'il est difficile d'évaluer ce que tout cela signifie, parce que nous ne savons pas ce qu'on entend par « membre associé ». De l'autre, en réponse à M. Lawrence, vous avez dit que c'est une « expression vide de sens » tant que nous ne savons pas ce qu'elle signifie et que, pour le savoir, il faudrait voir comment les choses évoluent.

N'est-ce pas justement le but? Monsieur Collins, une grande partie de vos propos sont hypothétiques, reposent sur ce que nous ignorons et relèvent de la pure spéculation. Par exemple, vous avez dit que le Royaume-Uni payait 20 milliards. Je crois que vous avez aussi parlé de la Norvège. Ce ne sont pas des membres associés au sens de cette expression que vous ne pouvez pas définir. Comment pouvez-vous donc comparer leur situation à cette démarche que nous venons d'entreprendre?

**David Collins:** Merci beaucoup, et je suis désolé de paraître cynique.

Je souhaite de bonnes relations commerciales entre le Canada et l'Union européenne. Je vis au Royaume-Uni depuis longtemps et, croyez-moi, le Brexit a été épouvantable. La démarche actuelle rouvre de vieilles blessures.

Je n'ai pas de définition du « statut de membre associé ». Avec tout le respect que je vous dois, vous en avez une. Dites-moi ce que cela signifie, et je pourrai alors vous donner une réponse plus complète.

**James Maloney:** Je serai heureux d'y répondre. C'est justement le sens de ma question.

Nous ne savons pas ce que cela signifie et, franchement, je ne pense pas que ce soit important. Ce qui compte, ce n'est pas le nom qu'on lui donne, mais ce qu'on en fait. C'est le but de cette démarche. Nous ne saurons pas ce que nous allons en faire avant d'avoir avancé davantage. Pourquoi, donc, consacrer du temps à débattre du nom, comme vous l'avez fait? Voilà, je pense, ma question.

**David Collins:** Je suis tout à fait d'accord avec vous. Vous avez absolument raison de dire que le nom importe peu. Je pense que tout dépend de ce que nous en retirons. Cependant, une intégration plus poussée au marché de l'Union européenne et un meilleur accès pour les produits canadiens signifieront presque certainement qu'il faudra adopter davantage de règlements de l'Union européenne.

**James Maloney:** Je suis désolé, monsieur Collins, mais vous vous livrez encore à de la pure spéculation. Vous parlez...

**David Collins:** Je ne pense pas que ce soit de la spéculation...

**James Maloney:** ... d'adopter des règlements et de payer des frais. Nous n'en savons encore rien. Je mettrais cela dans la même catégorie que vos propos sur le nom.

**David Collins:** Ce n'est pas de la spéculation, monsieur. Tous les pays qui ont traité avec l'Union européenne l'ont fait. Regardez ce qui s'est passé jusqu'ici.

**James Maloney:** Parlez-vous des membres associés?

**David Collins:** Il n'y a aucun membre associé. Aucun pays n'est...

**James Maloney:** Exactement. Nous comparons une adhésion à part entière à la démarche qu'entreprend le Canada, qui est entièrement nouvelle. Il s'agira d'une relation tout à fait unique. À mon avis, spéculer et la comparer à une adhésion à part entière revient à faire une fausse comparaison.

Quoi qu'il en soit, je vais passer à autre chose.

Monsieur Robertson, nous avons notamment entendu plus tôt aujourd'hui que, selon certains, le Canada chercherait, par cette démarche, à remplacer ses échanges commerciaux avec les États-Unis par des échanges avec l'Europe. Je ne me souviens pas d'avoir entendu qui que ce soit dire cela. C'est une occasion d'accroître nos échanges commerciaux.

Je conviens que ceux-ci n'atteindront pas le niveau de nos échanges avec les États-Unis, ne serait-ce qu'en raison de la taille des marchés et de la géographie. Toutefois, êtes-vous d'accord pour dire qu'en cherchant à accroître nos échanges avec l'Europe, nous risquons de donner l'impression de vouloir remplacer ceux que nous avons avec les États-Unis?

Ma question s'adresse à tous les témoins.

**Colin Robertson:** Je ne le pense pas. Je crois que les deux se complètent. Comme vous le savez, nous négocions actuellement avec les États-Unis. On ne peut changer ni la géographie ni, comme l'a souligné la Chambre de commerce, les chaînes d'approvisionnement existantes.

L'Europe nous offre un vaste marché de 455 millions de personnes. Nous avons jeté les bases de cette relation et nous cherchons à la développer. Les Européens ont toujours manifesté un enthousiasme plutôt modéré à cet égard — j'ai d'ailleurs participé aux travaux sur le lien contractuel dans les années 1970. Nous étions généralement les demandeurs. Cette fois-ci, pour la première fois à ma connaissance, ils semblent tout aussi intéressés que nous. En fait, c'est Mme von der Leyen qui a proposé l'expression « membre associé ». Le premier ministre ne l'a pas employée.

Je pense que c'est une occasion de diversifier et d'élargir nos marchés, ce qui est important pour le Canada.

● (1805)

**James Maloney:** Merci.

Monsieur Robertson, je vais peut-être poursuivre avec vous.

Je suis très optimiste quant aux résultats de cette démarche. Je me fonde sur l'expérience de l'Accord économique et commercial global, l'AECG, sur l'accord plus récent concernant l'initiative Agir pour la sécurité de l'Europe, SAFE, ainsi que sur les discussions concernant la Banque de la défense, de la sécurité et de la résilience. Neuf pays — bientôt sept — n'ont toujours pas ratifié l'AECG, mais tous les neuf profitent grandement de ses dispositions.

Quelles leçons pourrions-nous tirer de l'AECG qui nous inciteraient à prendre du recul et à faire preuve de prudence dans la négociation de ce nouvel accord?

**Colin Robertson:** Tout d'abord, pour ce qui est des neuf pays qui n'ont pas signé, mes amis européens me disent de ne pas m'en faire, parce qu'en réalité, nous obtenons 99 % de ce que nous voulons. Ce sont souvent des raisons de politique intérieure, sans rapport avec le Canada, qui expliquent que l'accord ne soit pas soumis à la ratification.

Je me souviens que M. Trudeau est allé voir M. Macron il y a quelques années et que ce dernier a promis d'aller de l'avant, mais quand il a tâté le terrain, cela n'a pas fonctionné. Entretemps, nous continuons de commercer avec la France et, à mon avis, les échanges avec ce pays augmentent dans les deux sens.

Ce sont les aspects pratiques qui me semblent importants. Comment cela fonctionne-t-il concrètement? Est-ce que cela permet aux entreprises canadiennes d'obtenir des contrats? Vendons-nous davantage aux Européens? Les échanges augmentent-ils? Tout cela se produit.

Les dirigeants politiques européens actuels nous offrent la possibilité de participer davantage, du moins pour le moment — il en sera peut-être autrement dans un an, mais cette possibilité s'offre à nous aujourd'hui. Je vois que nous allons probablement construire des avions-citernes pour les Européens et que nous vendons des casques aux Lettons dans le cadre de l'accord SAFE. Tout cela est positif. Les Européens examinent de près les possibilités d'investir au Canada qui pourraient nous permettre de construire les infrastructures nécessaires pour leur acheminer nos ressources énergétiques, surtout du gaz naturel liquéfié et peut-être du pétrole.

**James Maloney:** Merci.

**Le président:** Merci beaucoup.

Je crois comprendre que MM. Brunelle-Duceppe et Simard se partageront les six prochaines minutes de questions.

Nous commencerons par vous, monsieur Simard.

[*Français*]

**Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ):** Merci, monsieur le président.

Je veux juste m'assurer que nos amis témoins entendent bien la voix harmonieuse de l'interprète plutôt que la mienne. On me dit que c'est bon.

Monsieur Collins, je veux revenir sur l'échange fantastique et très instructif que vous aviez avec M. Maloney.

Je comprends très bien que le statut de membre associé est un peu nébuleux. Toutefois, il faut quand même savoir que le Québec est la province qui a le plus d'échanges avec l'Union européenne, et il y a des normes de l'Union européenne qui peuvent avoir un effet dévastateur sur l'économie du Canada. Quand je vous dis ça, je pense en particulier aux normes sur la déforestation.

À la fin du mois de décembre, des normes sur la traçabilité des produits issus de l'industrie forestière vont entrer en vigueur dans l'Union européenne, ce qui aura pour effet d'empêcher, en quelque sorte, l'entrée des produits chinois et russes. Or, on sait très bien que ces produits chinois ou russes, que ce soit du plancher ou des meubles, risquent de se retrouver au Canada.

Donc, il faut que nous réfléchissions dès maintenant à des mesures miroirs pour nous assurer — parce que nous avons de bonnes pratiques forestières — que notre industrie forestière, qui vit des heures troubles, n'est pas submergée par l'arrivée de produits chinois et russes qui ne trouveront plus preneur dans l'Union européenne. Il y a une collaboration et une harmonisation essentielles à faire avec l'Union européenne.

J'aimerais entendre vos commentaires là-dessus, au-delà du statut particulier de membre associé qui nous fait peut-être perdre du temps.

[*Traduction*]

**David Collins:** Merci beaucoup.

Je ne suis pas spécialiste du secteur forestier, mais vous avez tout à fait raison. Je pense que l'harmonisation dans des secteurs comme la foresterie serait l'un des objectifs de la poursuite des négociations avec l'Union européenne. Ce serait l'idéal. Ne serait-il pas idéal que l'Union européenne accepte les normes canadiennes et vice versa? On pourrait alors éviter l'entrée de produits de pays tiers, les transbordements de produits russes, par exemple.

Peut-être y arriverons-nous. Si c'est le cas, bravo aux négociateurs canadiens d'y être parvenus. Beau travail. J'espère que cela se réalisera.

Je pense que vous aurez du mal à y parvenir avec l'Union européenne, car elle tend à imposer ses normes aux autres pays. C'est ce qu'on appelle « l'effet Bruxelles », dont elle est très fière. Elle se voit comme une puissance hégémonique en matière de réglementation. Elle veut que le monde entier adopte ses normes.

Le Canada trouvera peut-être un terrain d'entente et cela fonctionnera peut-être, mais ce n'est pas certain. Il faudrait en parler à quelqu'un du secteur forestier. Toutefois, je serais préoccupé si le Canada était contraint d'adopter une norme qui ne sert pas ses intérêts et qui freine peut-être l'innovation ou l'industrie au Québec. Nous pourrions alors finir par être des utilisateurs...

● (1810)

[*Français*]

**Mario Simard:** Je comprends très bien, mais les intérêts canadiens ne sont pas uniformes; c'est ça, le problème, le malheur. Avoir une tarification de la pollution par le carbone à l'entrée en Europe peut faciliter grandement la vie de nombreuses entreprises au Québec, celles dans le secteur manufacturier — je pense aux grandes alumineries —, ou celles qui ont une empreinte carbone très faible. Donc, il faut aussi réfléchir à cet élément: les économies qui ont décidé de prendre le chemin de la décarbonation peuvent être avantagées dans les ententes commerciales en train de se dessiner avec l'Union européenne.

Êtes-vous d'accord sur ce type de lecture?

[*Traduction*]

**David Collins:** C'est tout à fait possible.

En ce moment, le Royaume-Uni prévoit de rejoindre le marché du carbone de l'Union européenne pour harmoniser les normes et éviter les entraves aux frontières. Le Royaume-Uni devra payer pour cela. Le montant sera fixé à la fin du mois. Soyons bien clairs: le Royaume-Uni versera une contribution annuelle pour participer au marché du carbone de l'Union européenne.

[*Français*]

**Mario Simard:** Merci beaucoup.

[*Traduction*]

**David Collins:** Si le Canada n'a pas à le faire et qu'il obtient un meilleur accord, ce sera formidable, mais je doute que cela se produise. Le Canada a encore moins de pouvoir de négociation que le Royaume-Uni, parce que son économie est plus petite.

[*Français*]

**Mario Simard:** Monsieur Collins, je vais devoir laisser la parole à mon collègue M. Brunelle-Duceppe pour des considérations moins intéressantes.

Merci beaucoup.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Monsieur Collins, je suis désolé de vous avoir fait subir Mario Simard, le député de la circonscription de Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets. Nous nous aimons bien, mais, malheureusement, nous sommes voisins de circonscription, de bureau et de fauteuil au Parlement.

Monsieur le président, je veux débattre d'une motion dont j'ai donné avis le 2 octobre 2026 et que je propose de soumettre au vote aujourd'hui. Elle est rédigée ainsi:

> Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international entreprenne une étude sur l'état des relations diplomatiques, commerciales et de défense entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République populaire de Chine;
>
> Que le Comité entende notamment:
>
> a. la ministre des Affaires étrangères, L'honorable Anita Anand;
>
> b. les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement;
>
> c. tout autre témoin jugé pertinent par le Comité.

Je ne pense pas que nous devrions nous plonger dans de houleux débats par rapport à cette motion. Je pense que l'actualité, le contexte et tout ce qu'il se passe du point de vue géopolitique aux quatre coins de la planète et par rapport aux relations que le Canada a présentement, entre autres, avec la Chine — le rapprochement s'est produit depuis l'arrivée de M. Carney comme premier ministre — valent la peine que tout le monde vote rapidement en faveur de cette motion pour que nous puissions avoir un débat et une étude qui nous donneraient des résultats concrets par rapport à ce qu'il se passe présentement.

[*Traduction*]

**Le président:** Je vois que MM. Lawrence et Anderson veulent intervenir sur la motion, ainsi que M. Sari, puis M. Zuberi.

Monsieur Lawrence, allez-y.

**Philip Lawrence:** Je serai bref pour que nous puissions, je l'espère, revenir rapidement aux témoignages.

Les conservateurs appuient cette motion. Nous croyons que le « partenariat stratégique », selon l'expression du premier ministre, mérite d'être étudié. Le Parlement ne l'a encore ni étudié ni examiné de quelque façon que ce soit. Nous croyons que cette relation constitue, comme l'a dit le premier ministre, un partenariat stratégique essentiel et qu'à ce titre, elle mérite d'être étudiée.

**Le président:** La parole est maintenant à M. Anderson.

**Scott Anderson:** Je crains que mon collègue ne m'ait coupé l'herbe sous le pied. Ce n'est pas grave.

**Le président:** La parole est maintenant à M. Sari.

[*Français*]

**Abdelhaq Sari:** Je veux juste demander la suspension de la réunion pour que nous puissions passer à huis clos. Nous aurions bien aimé entendre les autres témoins, mais nous sommes vraiment devant une situation où nous devons vraiment…

[*Traduction*]

**Le président:** Le député a le droit de faire une observation.

Nous passerons ensuite à M. Zuberi, puis à M. Barlow.

Monsieur Zuberi, allez-y.

Chers collègues, veuillez adresser vos observations à la présidence. M. Zuberi a la parole.

Allez-y.

**Sameer Zuberi:** Nous siégeons actuellement en public. Normalement, les motions et les travaux du Comité se discutent à huis clos, mais, comme mon collègue l'a dit, je pense aussi qu'il faut avoir des discussions entre les partis. Personnellement, je préférerais que nous suspendions la séance.

● (1815)

**Le président:** J'ai M. Barlow, puis M. Aboultaif sur ma liste.

**John Barlow:** Merci, monsieur le président. Je serai très bref.

Je pense que cette étude est importante, parce que le régime de droits de douane entre la Chine et le Canada sur le canola et le bœuf a été prolongé d'un an aujourd'hui. Ces droits de douane demeurent en place. Nos producteurs veulent comprendre pourquoi les droits de 100 % sur le tourteau de canola et de 15 % sur les graines de canola sont toujours en vigueur et n'ont pas été supprimés.

Certaines initiatives prévues dans un nouveau partenariat stratégique avec la Chine devaient mener à la suppression de ces droits de douane, mais cela ne s'est pas produit. J'aimerais qu'on m'en explique les raisons.

**Le président:** Allez-y, monsieur Aboultaif.

**Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je pense que notre collègue du Bloc québécois est tout à fait dans son droit. Il est temps qu'il présente cette motion, et nous l'appuyons sans réserve. À mon avis, compte tenu de ce qui se passe actuellement, il est essentiel et très important d'étudier les relations avec la Chine. Je pense qu'il serait utile aux Canadiens d'entendre des explications et de comprendre où tout cela nous mène et jusqu'où nous pouvons aller.

Voilà ce que j'avais à dire. Encore une fois, notre collègue est tout à fait dans son droit.

**Le président:** Pour faciliter les discussions entre les partis, je vais suspendre la séance pendant cinq minutes.

● (1815)

_____(Pause)_____

● (1820)

**Le président:** Nous reprenons nos travaux.

Y a-t-il d'autres questions ou observations sur la motion?

Oui, allez-y.

[*Français*]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** J'ai l'impression que ça a repris, mais il y a encore des discussions de l'autre bord.

Je suis désolé pour les témoins. C'est toujours intéressant, ce genre de chose.

Ce que je comprends des discussions que nous avons eues pendant la suspension, c'est que, premièrement, mes collègues du Parti conservateur appuient à 100 % la motion que j'ai proposée; j'en suis reconnaissant. Deuxièmement, ce que je comprends, c'est que, du côté du Parti libéral, il y a une ouverture à voter sur une telle motion, mais les libéraux doivent consulter plus longuement certains de leurs collègues, qui ne sont pas présents ici aujourd'hui.

Moi, je suis prêt. Vous me connaissez, monsieur le président, je suis magnanime. Je suis un gars collaborateur qui aime les actions transpartisanes. Je suis un gars comme ça. Je suis un gars qui a le cœur sur la main; vous me connaissez. Donc, je suis prêt à accepter de reporter le débat sur cette motion. Par contre, j'insiste pour que ce débat se fasse en public. La seule condition que je mets aujourd'hui au report du débat sur cette motion, c'est que ce débat se fasse en public lorsqu'il y aura des amendements qui seront apportés par le parti gouvernemental. Nous sommes ici pour collaborer. Nous sommes venus en paix.

[*Traduction*]

**Le président:** Merci.

Monsieur Sari, aviez-vous levé la main?

M. Zuberi interviendra en premier, puis ce sera M. Sari.

● (1825)

[*Français*]

**Sameer Zuberi:** Merci, monsieur le président.

J'aime beaucoup l'esprit de mon collègue d'un parti de l'opposition. Comme il l'a dit, nous sommes ici dans un esprit collégial.

[*Traduction*]

Nos secrétaires parlementaires aux affaires étrangères ne sont pas ici aujourd'hui, et la motion qui a été présentée est importante. Cela va de soi. Nos positions sont proches, voire identiques, je dirais.

Je sais que nous avons eu des discussions en aparté, et elles ont été très positives. Comme je l'ai dit plus tôt, de notre côté, nous jugeons cette motion importante et nous ne l'abandonnons pas. C'est simplement que nos secrétaires parlementaires sont absents aujourd'hui. Nous proposons de reprendre ce débat plus tard.

Je propose d'ajourner le débat.

**Le président:** Les partis s'entendent-ils pour ajourner le débat sur cette question?

[*Français*]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Monsieur le président, je suis d'accord avec mon collègue et ami M. Zuberi, mais je veux juste avoir la confirmation que, si nous ajournons le débat, lorsque nous le reprendrons, il se poursuivra en public. C'est la seule condition que je mets.

[*Traduction*]

**Le président:** Allez-y, monsieur Zuberi.

**Sameer Zuberi:** Si je comprends bien, ma motion est une motion dilatoire. Elle ne peut pas faire l'objet d'un débat; elle doit être mise aux voix. Nous devons voter.

Dans ma dernière intervention, j'ai proposé d'ajourner le débat.

**Le président:** J'invite les membres à lever la main pour que nous puissions voir s'il y a consentement à la motion. Sinon, nous pourrons passer au vote. Essayons à main levée.

Qui est pour l'ajournement du débat sur cette motion?

Je constate que les voix favorables l'emportent.

**Philip Lawrence:** Pouvons-nous procéder à un vote par appel nominal?

**Le président:** D'accord. Procédons ainsi.

(La motion est adoptée par 6 voix contre 5.)

**Le président:** La motion est adoptée. Le débat sur cette question est ajourné.

Nous reprenons maintenant les questions des membres.

Monsieur Aboultaif, vous avez cinq minutes.

**Ziad Aboultaif:** Merci de votre générosité, monsieur le président.

Monsieur Collins, vous avez dit que l'AECG prend de l'âge et doit être modernisé. Nous avons également entendu une autre source ou un autre commentateur dire que la présidente von der Leyen cherche essentiellement à changer l'AECG, à le modifier plutôt qu'à le moderniser. Ce n'est pas ce que nous avons entendu après le sommet de Montréal. Personne n'en a entendu parler. Les Canadiens n'en sont pas informés. Toute cette discussion manque de transparence.

J'aimerais que vous nous en disiez davantage, car c'est essentiel. Après 2017-2018, je crois, il a fallu refaire l'AECG une nouvelle fois. À mon avis, et je me fonde sur mon expérience du commerce international, il n'a pas non plus donné les résultats attendus. Compte tenu de son ampleur, je ne pense pas que l'AECG ait donné suffisamment de résultats pour justifier qu'on le modifie ou qu'on le change.

J'aimerais connaître votre avis.

● (1830)

**David Collins:** Encore une fois, il y a peut-être ici une question de sémantique, à savoir ce qu'on entend par « modification » ou « changement ».

Cet accord a manifestement besoin d'être modernisé, surtout en ce qui concerne le commerce numérique, dont nous avons déjà parlé. Cependant, l'un de ses points forts est qu'il est conçu pour évoluer, puisqu'il crée de nombreux comités destinés à favoriser le dialogue. Selon moi, les mécanismes nécessaires à une libéralisation accrue sont en place, par exemple dans le secteur des services et pour la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles. Ces questions peuvent être débattues en détail au sein de ces comités. C'est peut-être à cela qu'elle faisait allusion.

Quant au fait que l'AECG n'aurait pas donné les résultats attendus, je pense qu'un autre témoin de notre groupe serait mieux placé pour se prononcer.

Je sais que l'AECG a notamment connu des difficultés en ce qui concerne la reconnaissance mutuelle des produits agricoles, parce qu'il n'y avait pas assez d'inspecteurs au Canada pour satisfaire aux exigences de l'Union européenne. Je me souviens d'en avoir entendu parler il y a quelque temps. Certaines questions concernant les contingents tarifaires n'ont pas été correctement réglées. On pourrait améliorer les modalités des règles d'origine, et ainsi de suite.

Je ne sais pas exactement ce que Mme von der Leyen entendait par là, mais c'est peut-être simplement une façon détournée de parler d'une renégociation de l'AECG et, espérons-le, de son amélioration. Je ne pense certainement pas que ce sera un recul. À mon avis, l'accord sera amélioré, pas dégradé.

J'espère avoir répondu à votre question.

**Ziad Aboultaif:** On a beaucoup abusé de l'expression « membre associé ». On l'a employée sans expliquer ce qu'elle était censée signifier. Les représentants du ministère ont comparu plus tôt, et même eux ne comprennent pas ce qu'elle veut dire. Maintenant, on nous dit que c'est un moyen de changer ou de modifier l'AECG.

Vous êtes professeur de droit économique international. Vous avez dit que le diable se cache dans les détails et parlé de ce que ces détails signifieront, produit par produit et question par question. Vous avez aussi souligné à quel point il sera complexe de faire progresser cette relation dans les délais voulus. Nous savons que les Européens sont pressés d'agir, mais nous ne savons pas si les règles et les règlements le permettront.

J'aimerais connaître votre point de vue. Je crains que cette complexité et ces détails n'aient pas été expliqués aux Canadiens.

**David Collins:** Je pense que vous avez mis le doigt sur le problème. D'ailleurs, je crois que c'est le domaine d'expertise du Comité.

Selon moi, il s'agissait d'une déclaration politique. Je ne veux pas parler de coup de communication politique. Ce serait injuste, mais je pense que le but était d'envoyer un message de partenariat et d'unité entre le Canada et le bloc européen, pour ainsi dire. À mon avis, cette expression a été employée parce qu'elle est très évocatrice et qu'elle suscite une telle réaction dans les médias. Je soupçonne que c'est ce que recherchait la présidente von der Leyen, et je crois que le premier ministre Carney en était très satisfait.

Soyons honnêtes: je pense que cela a fait comprendre aux Américains que le Canada n'a pas tant besoin d'eux. Tout cela s'inscrit dans l'idée d'une alliance des puissances moyennes qu'un autre membre du Comité a évoquée.

Je pense qu'en réalité, il s'agit d'une mise à jour technique de l'AECG, que j'appuie entièrement. Mais attention: cela ne se fera pas sans contrepartie.

**Ziad Aboultaif:** Je suis surpris d'entendre parler de cette réaction de la part de... Il s'agit de bien plus que d'envoyer un message dans un sens ou dans l'autre. Nous parlons de commerce entre des membres du G7 qui entretiennent des liens économiques et historiques considérables, et nous voilà à essayer d'envoyer un message à l'un ou à l'autre, aux Américains ou inversement.

Comme parlementaire, je trouve que cette façon de faire est fondamentalement mauvaise. Ces jeux de mots passent mal auprès des Canadiens. C'est ce que nous disent nos concitoyens tous les jours.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Dhillon. Vous avez cinq minutes, madame.

**Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à Mme Nadjibulla.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé de priorités réalistes. Lesquelles recommandez-vous?

**Vina Nadjibulla:** Comme je l'ai dit, il y a trois domaines clés: les minéraux critiques et l'énergie, la coopération en matière de défense et les technologies.

Nous avons une formidable occasion d'en faire beaucoup plus dans le secteur industriel de la défense. Les pays européens et le Canada dépenseront des milliards dans les prochaines années. Il faut que ces dépenses renforcent les capacités industrielles, tant au Canada que dans les pays européens. C'est une priorité majeure. Nous devons agir.

Il en va de même pour les partenariats en intelligence artificielle, en technologies quantiques et dans d'autres technologies de pointe. Les possibilités sont immenses.

Il y a aussi les chaînes d'approvisionnement en matières premières critiques. Les minéraux critiques auraient leur importance.

Nous pouvons débattre longuement des hypothèses entourant le statut de membre, associé ou autre. Toutefois, la déclaration commune du sommet de Montréal énonce des éléments concrets qui, à mon avis, méritent l'attention du gouvernement, de l'industrie et de la société civile. Ce sont, selon moi, les aspects les plus prometteurs de ce sommet et de cette nouvelle alliance, quel que soit le nom qu'on lui donne.

● (1835)

**Anju Dhillon:** Je vais poursuivre sur les minéraux critiques.

Vous avez aussi dit qu'il serait bon de conjuguer les capacités manufacturières du Canada, de l'Asie et de l'Europe. Pourriez-vous nous en dire un peu plus dans le contexte qui nous occupe? À quoi cela ressemblerait-il?

**Vina Nadjibulla:** Absolument. Je pense que c'est justement ce qui est intéressant dans cette nouvelle alliance proposée: elle n'a pas à se limiter à l'Europe. Nous avons aussi besoin de partenaires démocratiques qui partagent nos valeurs dans d'autres régions du monde, comme le Japon, l'Australie et la Corée du Sud.

Pour les minéraux critiques, nous pouvons nous appuyer sur l'initiative du G7+, qui associe déjà l'Australie, le Japon, la Corée du Sud et d'autres pays aux discussions. Nous dépendons tous beaucoup trop de la Chine. Elle contrôle plus de 90 % du raffinage des minéraux critiques. Elle a déjà montré qu'elle était prête à s'en servir comme moyen de pression.

C'est une priorité essentielle, et le Canada a beaucoup à offrir, mais il ne peut pas y arriver seul. Nous avons besoin d'investissements de ces autres pays. Nous devons unir nos efforts pour constituer des stocks communs et mener des projets conjoints de raffinage et de mise en valeur, non seulement avec l'Europe, mais aussi avec l'Asie.

**Anju Dhillon:** C'est formidable. Vous avez même répondu à ma prochaine question.

Vous avez dit qu'il ne s'agissait pas d'une coalition contre les États-Unis, mais plutôt d'une coopération face à l'incertitude mondiale. Pourriez-vous préciser votre pensée?

**Vina Nadjibulla:** Absolument.

Je ne crois pas que quiconque cherche à remplacer les États-Unis. Ce ne sera pas possible.

Idéalement, les États-Unis participeraient aux discussions sur le renforcement des chaînes d'approvisionnement et de la résilience démocratique. Il s'agit de travailler avec eux lorsqu'ils y prennent part, tout en ayant d'autres possibilités s'ils ne veulent pas participer. Il s'agit de réduire notre dépendance excessive et d'avoir des options, des choix. Il ne s'agit pas de nous détourner des États-Unis: c'est tout simplement impossible, compte tenu de notre situation géographique, de nos chaînes d'approvisionnement intégrées, du fait que les États-Unis sont la première économie mondiale et des capacités technologiques de pointe qu'ils apportent.

Il ne s'agit pas de nous éloigner des États-Unis. Il s'agit de pouvoir apporter une contribution et d'avoir ensuite des choix et des options.

**Anju Dhillon:** Nous entendons aussi beaucoup de propos négatifs à ce sujet. Pourriez-vous nous parler un peu des résultats que vous avez constatés au sommet Canada-Union européenne à Montréal? Quels éléments concrets vous ont donné espoir pour le maintien de nos liens à l'avenir? Nous devons poursuivre dans cette voie pour donner leur chance aux marchés.

**Vina Nadjibulla:** Absolument. Malheureusement, je pense qu'une grande partie des discussions a porté sur l'expression « membre associé », ce qui détourne à mon avis l'attention de l'essentiel. Il y a des choses précises que nous pouvons faire ensemble.

Par exemple, même notre groupe de réflexion a organisé, en marge du sommet, un dialogue sur la défense avec une entreprise allemande spécialisée dans l'intelligence artificielle appliquée à la défense. Cette entreprise concentre actuellement ses efforts sur le soutien à l'Ukraine et a aussi ouvert un bureau ici, au Canada. Nous avons discuté de la façon dont l'Europe et le Canada peuvent s'entraider pour développer ces capacités stratégiques en matière de défense, d'intelligence artificielle et de chaînes d'approvisionnement, et de la façon de mettre en commun les compétences de l'industrie, de la société civile et du gouvernement. Les gouvernements ne peuvent pas y arriver seuls. Ils peuvent créer les conditions propices, mais ils ont besoin, en fin de compte, de la participation du reste de la société. Je pense que le sommet de Montréal a suscité un grand élan dont on pourra maintenant tirer parti, je l'espère, surtout au moyen de partenariats du secteur privé dans les domaines que j'ai mentionnés.

● (1840)

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Simard. Vous avez deux minutes et demie.

[*Français*]

**Mario Simard:** Merci beaucoup, monsieur le président.

C'était un échange très intéressant avec vous, madame Nadjibulla.

Je veux juste revenir sur une question. Je sais qu'il y a eu des échanges entre le Canada et l'Union européenne, et on parle beaucoup des possibilités de mettre en place des réserves stratégiques de minéraux critiques. Cette discussion existe. Je sais que, dans l'Union européenne, il y a déjà, pour les terres rares et le tungstène, des réserves stratégiques qui sont mises en place. C'est peut-être le cas, éventuellement, pour le graphite. Toutefois, ces discussions avancent très lentement.

Vous savez, c'est peut-être ça, le problème. Il y a un programme de partenariat stratégique qui existe et qui permet de financer des programmes de minéraux critiques. Chez nous, je pense en particulier au phosphate, qui est sur la liste des minéraux critiques. Or, malheureusement, il y a un agencement qui ne se fait pas. En effet, ces programmes ou ces minéraux critiques réussissent à avoir du financement du gouvernement fédéral et de partenaires européens, mais malheureusement, dans le cadre du budget — nous le verrons demain —, ces projets sont toujours mal ajustés à la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques du gouvernement fédéral. C'est un long préambule.

Est-ce qu'il n'y aurait pas plus de discussions que d'actions, présentement, dans la politique fédérale? J'aimerais entendre vos commentaires là-dessus.

[*Traduction*]

**Vina Nadjibulla:** Vous avez tout à fait raison de dire que, jusqu'à présent, les progrès...

Puis-je continuer?

[*Français*]

**Mario Simard:** Nous vous entendons bien.

[*Traduction*]

**Vina Nadjibulla:** Vous avez tout à fait raison de dire que les progrès ont été relativement lents jusqu'ici. Je pense que cela tient aux processus réglementaires, tant en Europe qu'au Canada. C'est exactement ainsi que nous avons perdu notre avance sur la Chine au cours des 20 dernières années. Elle a agi beaucoup plus vite.

Je pense que les mesures que nous verrons dans le budget et dans la nouvelle stratégie sur les minéraux critiques seront importantes. En effet, lorsque cette stratégie a été élaborée il y a plusieurs années, elle ne mettait pas vraiment l'accent sur les investissements conjoints avec nos partenaires européens ou asiatiques. Il s'agissait bien davantage d'une stratégie minière pour le Canada que d'une réflexion sur les dimensions géoéconomiques de l'évolution des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques. Selon moi, on reconnaît maintenant que le contexte a changé.

Nous avons besoin de ces ressources pour notre défense et nos politiques industrielles, et il ne faut pas les considérer sous l'angle d'un seul secteur. Il faut intégrer cet enjeu à notre approche en matière de sécurité nationale et de sécurité économique. La première étape, c'est d'en prendre conscience.

Ensuite, bien sûr, il faut accélérer considérablement la délivrance des permis. Quant au raffinage, nous n'en sommes nulle part. Malheureusement, la Chine domine encore largement ce secteur.

[*Français*]

**Mario Simard:** Merci beaucoup.

Si vous pouviez déposer des recommandations en lien avec ce que vous venez de dire au Comité, nous vous en serions vraiment reconnaissants.

[*Traduction*]

**Le président:** Merci beaucoup à tous les témoins qui ont participé à la réunion par vidéoconférence ou en personne pour le temps que vous nous avez consacré et pour vos témoignages aujourd'hui. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Chers collègues, notre prochaine réunion aura lieu le lundi 16 novembre.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

## PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

## SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca